

---

# Fiches thématiques

---



## **Avertissement**

Le territoire économique couvert par la base 2010 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte).

## **Signes conventionnels utilisés**

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

# 1 Emploi

En 2014, 27,3 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Après prise en compte du temps partiel et de la multiactivité, l'**emploi intérieur en équivalent temps plein** (EQTP) s'établit à 25,7 millions en moyenne annuelle.

L'emploi progresse en 2014 de 81 000 en **personnes physiques** (PP) et de 73 000 EQTP. Cette hausse s'explique en premier lieu par celle de l'emploi salarié (+ 68 000 PP et + 58 000 EQTP), l'emploi non salarié s'accroissant dans le même temps de 13 000 PP et de 15 000 EQTP. Entre 2012 et 2013, l'emploi s'était stabilisé (+ 1 000 en PP et - 4 000 en EQTP), la hausse de sa composante non salariée (+ 55 000 PP et EQTP) venant quasiment compenser le recul des effectifs salariés (- 54 000 PP et - 60 000 EQTP).

En 2014, l'emploi industriel se contracte de 35 000 EQTP (- 1,2 %). Pour les seules branches manufacturières, l'emploi recule de 36 000 EQTP (- 1,4 %) et se replie dans chacune des branches, notamment dans les « autres branches industrielles » (- 25 000 EQTP dans les industries du textile, du bois, de la pharmacie, de la métallurgie). L'emploi manufacturier poursuit ainsi son recul amorcé au début des années 2000 : depuis 2001, il s'est contracté de près d'un quart en EQTP. Dans les branches des services principalement marchands, l'emploi se raffermi en 2014 : il progresse de 52 000 EQTP (+ 0,4 %) après une quasi-stabilité entre 2012 et 2013 (+ 3 000 EQTP). Ce raffermissement s'explique principalement par le regain de dynamisme de l'emploi des services aux entreprises. Dans cette branche, les effectifs sont en hausse de 48 000 EQTP (+ 1,3 %) en 2014

après + 8 000 EQTP en 2013. Dans la construction, l'emploi s'inscrit de nouveau en recul : - 33 000 EQTP (- 1,8 %) après - 23 000 EQTP en 2013 et - 97 000 EQTP depuis 2009. Pris dans son ensemble, l'emploi des branches principalement marchandes non agricoles (17,2 millions d'EQTP, soit un peu plus des deux tiers de l'emploi intérieur) se replie en 2014 de 15 000 EQTP (- 0,1 %) après - 59 000 EQTP (- 0,3 %) en 2013. Dans les branches principalement non marchandes, l'emploi poursuit sa progression, s'accroissant de 80 000 EQTP (+ 1,1 %) après + 62 000 EQTP en 2013, du fait notamment du plus grand nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchands. Dans les branches agricoles, l'emploi se redresse, progressant de 8 000 EQTP (+ 1,0 %) après un repli de 7 000 EQTP (- 0,9 %) en 2013.

L'emploi des entreprises privées (environ 70 % de l'emploi intérieur total en équivalent temps plein, soit 18,2 millions d'EQTP en 2014) progresse de 14 000 EQTP (+ 0,1 %). En 2013, il avait fléchi de 25 000 EQTP. Les administrations regroupent un peu plus de 20 % de l'emploi total, soit 5,6 millions d'EQTP employés en 2014 par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc. La hausse de leurs effectifs s'accélère : + 75 000 EQTP (+ 1,4 %) en 2014 après + 30 000 EQTP (+ 0,5 %) en 2013, faisant suite à quatre années de baisse (- 161 000 EQTP entre 2008 et 2012, soit - 2,8 %). Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLSM, lesquelles incluent entre autres les associations) emploient 7 % de l'ensemble des effectifs en EQTP (1,8 million d'EQTP). Leurs effectifs poursuivent leur repli en 2014 : - 17 000 EQTP après - 9 000 EQTP en 2013. ■

## Définitions

**Emploi en comptabilité nationale** : tous les types d'emploi (salariés, non salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'**équivalent temps plein**, qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

## 1. Emploi intérieur total : déclinison par branche d'activité

en EQTP

		Évolutions en moyenne annuelle (en %)					Effectifs en 2014	
		2010	2011	2012	2013	2014	(en milliers)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-1,9	-1,5	-1,3	-0,9	1,0	836,1	3,3
DE	Énergie, eau, déchets	2,4	0,2	0,9	0,9	0,5	303,6	1,2
C1	Industrie agroalimentaire	-0,5	1,3	0,4	-1,2	-0,2	586,9	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	1,2	-2,8	0,5	-1,9	-1,6	8,3	0,0
C3	Biens d'équipement	-5,7	-3,4	-0,4	-1,6	-1,3	312,8	1,2
C4	Matériels de transport	-5,7	-4,5	-0,1	-1,2	-3,2	189,3	0,7
C5	Autres branches industrielles	-5,3	-0,8	-1,5	-1,8	-1,7	1 470,6	5,7
FZ	Construction	-1,7	0,0	-0,5	-1,3	-1,8	1 796,8	7,0
GZ	Commerce	0,2	-0,2	0,7	-0,3	0,0	3 365,1	13,1
HZ	Transports	-0,4	1,1	-0,6	-0,4	-0,5	1 289,9	5,0
IZ	Hébergement-restauration	3,3	1,8	1,0	0,2	0,4	1 009,5	3,9
JZ	Information-communication	0,1	0,8	2,1	0,8	0,2	791,2	3,1
KZ	Services financiers	-0,8	1,5	0,7	-0,1	0,2	757,8	3,0
LZ	Services immobiliers	-0,8	2,9	0,5	-1,8	-0,6	326,9	1,3
MN	Services aux entreprises	2,3	4,2	0,5	0,2	1,3	3 640,1	14,2
OQ	Services principalement non marchands	-0,1	-0,4	-0,1	0,8	1,1	7 591,7	29,6
RU	Services aux ménages	2,0	0,7	0,1	0,7	0,4	1 385,7	5,4
<b>AZ à RU</b>	<b>Ensemble</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>25 662,4</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>-3,7</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,2</b>	<b>2 871,5</b>	<b>11,2</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>-4,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,4</b>	<b>2 567,9</b>	<b>10,0</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Services principalement marchands</b>	<b>1,1</b>	<b>1,7</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>12 566,3</b>	<b>49,0</b>
<b>OQ</b>	<b>Services principalement non marchands</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>7 591,7</b>	<b>29,6</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>17 234,6</b>	<b>67,2</b>

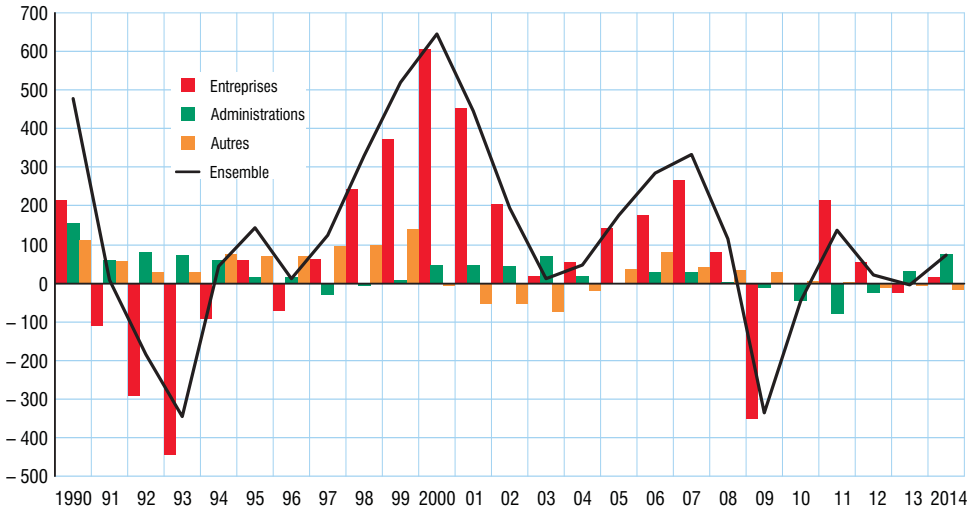
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2014, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,4 %, pour s'établir à 1 385 700 emplois en EQTP, ce qui représente 5,4 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Emploi intérieur total : déclinison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, effectifs, salariés ou non, en EQTP.

Lecture : en 2014, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 73 000 emplois en EQTP, celui des administrations publiques de 75 000 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2 Chômage

Après avoir atteint un pic à 10,0 % au deuxième trimestre 2013 en France métropolitaine, le taux de **chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)** a diminué pour s'établir à 9,6 % fin 2013. Il s'est ensuite stabilisé à 9,7 % au premier semestre 2014, puis a augmenté à nouveau pour atteindre 10,0 % fin 2014 (10,4 % en France y compris DOM). En moyenne annuelle, le taux de chômage est finalement stable entre 2013 et 2014, à 9,8 %.

Au quatrième trimestre 2014, en France métropolitaine, 2,9 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT. Par ailleurs, 1,4 million de personnes figurent dans le halo entourant le chômage : elles sont inactives au sens du BIT mais, soit recherchent un emploi sans être disponibles, soit souhaitent travailler sans rechercher d'emploi.

En 2014, la stabilité du taux de chômage résulte d'une légère hausse du taux de chômage des hommes (+ 0,1 point), compensée par une baisse équivalente de celui des femmes (- 0,1 point). Comme au cours des deux années précédentes, la hausse du taux de chômage est plus prononcée pour les hommes que pour les femmes. Ce phénomène est notamment à relier à la baisse marquée de l'emploi dans l'intérim et dans la construction, secteurs qui emploient principalement des hommes. Depuis la mi-2012, le taux de chômage des hommes est régulièrement plus élevé que celui des femmes alors qu'on observe plutôt l'inverse traditionnellement. En 2014, l'écart entre le taux de

chômage des hommes et celui des femmes a atteint en moyenne 0,5 point.

Le taux de chômage des 25-49 ans augmente de 0,1 point entre 2013 et 2014, et s'établit à 9,2 % de la population active, à un niveau proche de 1996. Celui des 50 ans ou plus croît de 0,2 point et atteint 6,7 % en 2014, un taux légèrement plus élevé que celui de 1999. 23,2 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT en 2014, soit une baisse de 0,7 point par rapport à 2013. Le taux de chômage des jeunes a fortement augmenté entre 2011 et 2012 (+ 1,8 point), atteignant au quatrième trimestre 2012 son niveau le plus élevé depuis 1975 (25,3 %). Il a ensuite diminué tout au long de l'année 2013, pour revenir à 22,7 % au quatrième trimestre. Après une stabilisation au premier semestre 2014, il augmente à nouveau en seconde partie d'année, s'établissant à 23,7 % fin 2014.

Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 8,5 % en 2014 (8,9 % en 2013). Elle est peu éloignée de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 8,2 % en 2014. ■

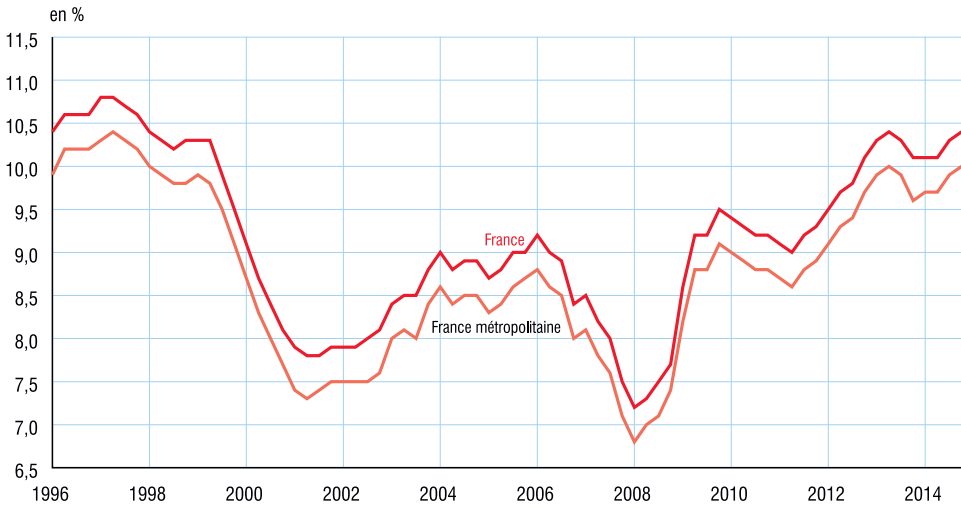
### Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

L'**enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France métropolitaine. Chaque trimestre, près de 70 000 logements répondent à l'enquête (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons), l'ensemble des répondants compte autour de 100 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/- 0,3 point.

## 1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail



Champ : France, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS), et sont exprimées en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1990	1996	2002	2005	2008	2010	2011	2012	2013	2014 <sup>1</sup> p
<b>Nombre de personnes au chômage (en milliers)</b>	<b>1 890</b>	<b>2 597</b>	<b>2 011</b>	<b>2 321</b>	<b>1 971</b>	<b>2 505</b>	<b>2 475</b>	<b>2 671</b>	<b>2 813</b>	<b>2 813</b>
Hommes	842	1 255	982	1 133	987	1 288	1 255	1 404	1 486	1 501
Femmes	1 048	1 342	1 029	1 188	984	1 217	1 220	1 267	1 327	1 312
<b>Taux de chômage<sup>2</sup> (en %)</b>										
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>10,1</b>	<b>7,5</b>	<b>8,5</b>	<b>7,1</b>	<b>8,9</b>	<b>8,8</b>	<b>9,4</b>	<b>9,8</b>	<b>9,8</b>
De 15 à 24 ans	15,1	21,3	16,2	20,3	18,3	22,6	21,8	23,6	23,9	23,2
De 25 à 49 ans	6,6	9,3	7,0	7,8	6,3	8,0	8,0	8,7	9,1	9,2
50 ans ou plus	5,0	6,4	4,9	5,0	4,3	5,5	5,5	5,9	6,5	6,7
<b>Hommes</b>	<b>6,0</b>	<b>9,0</b>	<b>6,8</b>	<b>7,8</b>	<b>6,7</b>	<b>8,7</b>	<b>8,5</b>	<b>9,4</b>	<b>10,0</b>	<b>10,1</b>
De 15 à 24 ans	13,0	19,0	16,2	19,5	18,5	22,2	21,2	24,1	23,7	24,1
De 25 à 49 ans	5,0	8,0	6,0	6,9	5,6	7,7	7,6	8,5	9,2	9,3
50 ans ou plus	4,3	6,3	4,8	4,8	4,3	5,4	5,4	6,1	6,7	6,8
<b>Femmes</b>	<b>9,7</b>	<b>11,6</b>	<b>8,4</b>	<b>9,3</b>	<b>7,4</b>	<b>9,1</b>	<b>9,1</b>	<b>9,3</b>	<b>9,7</b>	<b>9,6</b>
De 15 à 24 ans	17,6	24,1	16,2	21,3	18,1	23,0	22,5	23,1	24,2	22,1
De 25 à 49 ans	8,7	10,8	8,1	8,8	7,0	8,4	8,5	8,9	9,1	9,1
50 ans ou plus	6,0	6,5	5,2	5,2	4,2	5,5	5,6	5,8	6,4	6,6

1. Les résultats de l'enquête auprès des non-répondants au quatrième trimestre de 2014 n'ayant pas encore été intégrés, ces résultats sont provisoires.

2. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2014, 2 813 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 9,8 % de la population active.

Note : les données présentées ici sont cohérentes avec les résultats de l'enquête Emploi renouvelée en 2013 et la nouvelle série de taux de chômage publiée en mars 2014 (impact de la rénovation du questionnaire sur le taux de chômage : - 0,5 point).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

### 3 Revenu et épargne des ménages

**E**n 2014, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 1,1 % en valeur, après + 0,7 % en 2013. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale décélère nettement (+ 0,0 % après + 0,8 % en 2013), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible augmente lui aussi de 1,1 % après deux années de recul. Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de 0,7 % après trois années de recul.

La progression du RDB de 1,1 % est imputable aux prestations sociales en espèces (contribution de + 0,8 point) et aux revenus nets d'activité (+ 0,7 point), tandis que la contribution des revenus du patrimoine est négative (- 0,1 point). Les impôts courants (- 0,2 point) pèsent moins à la baisse sur le RDB que les deux années précédentes.

La baisse des revenus du patrimoine des ménages tient essentiellement à la forte diminution des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie : - 8,0 %. Cela s'explique par la baisse des rendements tant sur les contrats en euros que sur ceux en unités de compte, et par la constitution de réserves par les assureurs qui anticipent des rendements obligataires durablement bas. Les intérêts reçus et versés par les ménages se replient fortement sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt. Les dividendes perçus par les ménages progressent de 4,0 %.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent plus vite (+ 1,4 % après + 0,6 % en 2013) en raison de la relative meilleure tenue de l'emploi, tandis que le salaire moyen par tête progresse au même rythme qu'en 2013 (+ 1,2 %). Les cotisations sociales ralentissent (+ 2,5 % après + 3,0 % environ ces trois dernières années), avec une progression plus rapide des cotisations obligatoires à la charge des salariés (+ 3,4 %) que de celles à la charge des employeurs (+ 2,3 %). Le revenu mixte net des entrepreneurs individuels poursuit

son repli (- 1,2 % après - 1,0 % en 2013) dans un contexte où leurs cotisations, bien qu'en ralentissement, restent dynamiques (+ 2,1 % contre + 4,1 % en 2013).

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages poursuivent leur décélération : + 2,3 % après + 2,8 % en 2013 et + 3,8 % en 2012. Les dépenses d'indemnisation du chômage (+ 1,9 % après + 5,7 % en 2013) ont ralenti avec la mise en œuvre de la nouvelle convention d'assurance chômage au 1<sup>er</sup> juillet 2014. C'est aussi le cas des pensions de retraites du fait de l'absence de revalorisation générale des pensions, et des prestations familiales qui n'ont été que faiblement revalorisées en 2014.

Les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent, quant à eux, leur ralentissement : + 1,4 % contre + 4,3 % en 2013 et + 9,0 % en 2012.

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 1,1 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de 0,6 % en valeur. Après quatre années de baisse, leur taux d'épargne progresse ainsi de 0,5 point en moyenne annuelle, pour s'établir à 15,1 %.

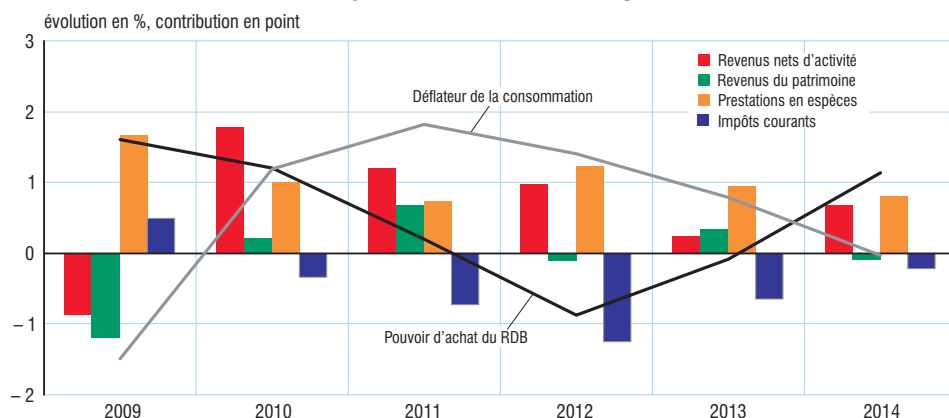
L'investissement des ménages (en logement) accentue sa baisse (- 3,5 % après - 1,5 % en 2013), si bien que leur taux d'épargne financière bondit de 0,8 point : il passe de 5,3 % en 2013 à 6,1 % en 2014.

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, est plus dynamique que le revenu disponible brut : + 1,3 % contre + 1,1 % en 2013. Il bénéficie en effet de la progression constante des transferts sociaux en nature (+ 2,1 %, comme ces quatre dernières années), plus forte pour la partie marchande (+ 2,8 %) que non marchande (+ 1,8 %). ■

#### Définitions

**Revenu disponible ajusté des ménages** : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

## 1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Revenu disponible brut des ménages

	Montant 2014  (en milliards d'euros)	Évolutions						
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
		(en %)						
Rémunération des salariés	1 142,1	3,2	0,3	2,7	2,9	2,2	1,3	1,8
Salaires et traitements bruts	832,9	3,2	0,1	2,9	2,3	2,0	1,0	1,6
Cotisations employeurs	309,2	3,1	0,9	2,3	4,5	2,8	2,2	2,3
Revenu mixte brut	120,6	1,1	- 8,4	1,8	0,0	0,3	0,3	- 0,4
Excédent brut d'exploitation	171,7	5,8	- 4,1	0,0	3,6	1,7	0,8	0,7
Revenus nets de la propriété	110,5	2,2	- 7,0	2,5	2,8	- 3,7	2,9	- 2,2
dont : consommation finale de Sifim	4,8	40,9	18,5	- 56,4	4,1	- 24,4	- 14,6	- 16,8
<b>Revenus primaires</b>	<b>1 544,9</b>	<b>3,2</b>	<b>- 1,6</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	210,8	6,0	- 3,5	2,5	5,4	9,0	4,3	1,4
Cotisations	457,3	2,9	1,1	2,3	3,3	3,2	2,9	2,5
dont : cotisations salariales obligatoires	91,0	0,9	- 0,4	1,4	3,5	3,3	5,1	3,4
Prestations sociales en espèce	468,3	3,6	5,4	3,1	2,3	3,8	2,8	2,3
Transferts divers nets reçus	- 2,9	66,2	33,6	- 53,2	- 7,3	- 135,3	322,9	6,0
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>1 342,3</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>
Prestations sociales en nature	377,8	3,2	3,6	3,2	2,1	2,2	2,1	2,1
<b>Revenu disponible brut ajusté (RDBA)</b>	<b>1 720,1</b>	<b>3,1</b>	<b>0,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>
Consommation effective des ménages	1 516,8	3,3	- 0,2	3,0	2,2	1,4	1,4	0,9
<b>Épargne brute</b>	<b>203,3</b>	<b>2,2</b>	<b>8,7</b>	<b>- 0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 1,9</b>	<b>4,3</b>
Formation brute de capital fixe	115,4	2,0	- 13,5	2,9	3,6	- 0,6	- 1,5	- 3,5
Impôts en capital	10,3	- 11,4	- 5,5	3,7	12,0	4,6	5,8	7,1
Autres opérations	4,1	- 36,0	27,1	- 9,4	7,6	- 14,5	- 15,0	- 14,0
<b>Capacité de financement</b>	<b>81,8</b>	<b>- 1,1</b>	<b>68,5</b>	<b>- 5,7</b>	<b>- 3,8</b>	<b>- 8,1</b>	<b>- 4,5</b>	<b>15,9</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios

	en %						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération nette / RDB - avant impôts	47,4	47,6	47,9	47,8	48,0	47,7	47,8
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,7	11,3	11,0	11,1	11,1	11,1	11,1
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,0	8,3	8,3	8,1	8,0	7,9	7,8
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	8,1	7,6	7,6	7,6	7,2	7,4	7,1
Prestations sociales en espèces / RDB - avant impôts	27,0	28,6	28,7	28,7	29,3	29,8	30,2
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,3	11,9	11,9	12,2	13,1	13,5	13,6
Taux d'épargne (épargne brute / RDB)	15,0	16,2	15,8	15,6	15,1	14,7	15,1
Taux d'épargne ajustée (épargne brute / RDBA)	11,9	12,8	12,4	12,3	11,8	11,5	11,8
Taux d'épargne financière (capacité de financement / RDB)	4,2	7,1	6,5	6,1	5,6	5,3	6,1

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.



## 4 Consommation des ménages

**E**n 2014, la dépense de consommation des ménages accélère légèrement (+ 0,6 % en volume en 2014 après + 0,4 %). Dans un contexte de stabilité des prix (0,0 % en 2014 après + 0,8 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse modérément : + 0,6 % après + 1,2 % en 2013.

Après plusieurs années de nette contraction, les achats de voitures se stabilisent en 2014 (- 0,1 % en volume après - 7,9 %). Ce mouvement traduit aussi bien celui du marché des voitures neuves (- 0,2 % après - 9,7 % en 2013) que celui de l'occasion (0,0 % après - 3,9 %). Les voitures essence en particulier soutiennent le marché du neuf : comme en 2013, le nombre de leurs immatriculations progresse (+ 6,6 %) alors que celui des voitures diesel se replie (- 7,4 %). La prédominance des voitures diesel se réduit donc encore : 52,5 % des immatriculations en 2014, soit - 3,2 points par rapport à 2013. Les ménages privilégient toujours les petites cylindrées (5 chevaux et moins) dont la part atteint 58 %.

En 2014, la dépense de consommation en biens et services de l'économie de l'information se contracte en valeur, comme chaque année depuis 2009 : - 1,6 % après - 4,6 % en 2013. La baisse marquée et ininterrompue des prix se poursuit (- 4,6 % en 2014), mais la dépense en volume freine nettement (+ 3,1 % après + 4,7 %). Ce ralentissement est imputable aux services de télécommunications (+ 2,2 % en volume après + 10,1 %). Toutefois, le secteur est toujours porté par le marché des téléphones mobiles (+ 46,0 % en volume), en lien avec l'essor des *smartphones*. De même, les produits de l'électronique grand public (téléviseurs, consoles de jeux, etc.) retrouvent grâce aux yeux des ménages (+ 10,6 % en volume après - 3,6 %) : ils bénéficient de nombreuses innovations et de l'effet coupe du monde de football. La fréquentation des salles de cinéma rebondit en 2014, s'approchant des niveaux records de 2010 et 2011 : 208 millions d'entrées en 2014 après 193 en 2013.

Les loyers progressent, en valeur, de 2,2 % en 2014 après + 2,5 % en 2013. Ce ralentissement reflète principalement l'évolution des

prix : ceux-ci décélèrent en 2014, comme en 2013 (+ 0,9 % après + 1,3 % en 2013). En volume, les loyers évoluent à un rythme similaire à celui de 2013 (+ 1,3 % après + 1,2 %).

En 2014, les dépenses des ménages en produits énergétiques se replient (- 6,2 % en volume après + 0,7 %). La météo ayant été particulièrement clémente en 2014, les ménages ont réduit fortement leurs dépenses de chauffage et d'éclairage (- 10,7 % après + 2,9 %). La consommation en carburants et lubrifiants repart timidement à la hausse après six années de baisse (+ 0,2 % en volume). Le recul des prix énergétiques (- 0,6 % après + 1,3 %) est directement lié aux évolutions des prix des produits pétroliers (- 4,1 % après - 2,2 %) et du gaz (+ 0,1 % après + 4,4 %). En revanche, le prix de l'électricité augmente toujours vivement (+ 5,7 % après + 6,5 %).

La consommation de produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) ralentit en 2014 (+ 0,6 % après + 1,0 %). La baisse des achats de poissons et fruits de mer et de viande s'intensifie en 2014 (respectivement - 1,7 % et - 0,9 % en volume) et la consommation de pain et céréales et de légumes ralentit nettement. En revanche, la consommation de fruits rebondit en 2014 (+ 4,7 % en volume après - 0,7 %). Les prix des produits alimentaires (hors boissons alcoolisées et tabac) se replient (- 1,2 % après + 1,2 %). Le recul des prix touche plus fortement les fruits et les légumes (- 4,6 %).

Probablement concurrencée par le développement des cigarettes électroniques, la consommation de tabac continue de décroître (- 4,5 % en volume) alors que la hausse des prix, soutenue depuis 2010, se poursuit en 2014 (+ 5,2 % après + 6,8 % en 2013).

La consommation des ménages en assurances décélère en 2014 (+ 1,6 % en volume après + 2,2 %). Cela s'explique par le repli de l'assurance-santé (- 0,2 % après + 2,6 %) et le ralentissement, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, de l'assurance-automobile (+ 2,4 % après + 3,2 %). Au contraire, l'assurance-logement progresse (+ 0,7 % en volume après - 1,3 %) et l'assurance-vie est plus dynamique qu'en 2013 (+ 3,6 % après + 2,7 %). ■

### Pour en savoir plus

- « La consommation des ménages en 2014 », *Insee Première*, n° 1554, juin 2015.

## 1. Consommation des ménages par fonction

	en évolution en volume au prix de l'année précédente				
	2011	2012	2013	2014	Coefficients budgétaires <sup>1</sup> (en %)
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	0,5	1,0	0,6	10,0
Boissons alcoolisées et tabac	0,2	-2,1	-2,9	-2,0	2,7
Articles d'habillement et chaussures	-0,7	-1,7	-1,0	1,9	3,2
Logement, chauffage, éclairage	-0,8	1,9	1,2	-1,1	20,1
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,2	1,2	1,2	1,3	14,6
<i>chauffage, éclairage</i>	-10,3	7,1	2,9	-10,7	3,2
Équipement du logement	1,3	-1,6	-1,6	0,1	3,9
Santé	3,8	2,2	2,6	1,7	3,2
Transport	0,2	-4,0	-2,6	0,1	9,8
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	0,6	-10,3	-7,9	-0,1	2,4
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,4	-1,6	-2,2	0,2	2,4
Communications <sup>2</sup>	3,6	11,0	12,8	6,8	1,9
Loisirs et culture <sup>2</sup>	1,3	-1,4	-1,1	0,6	6,2
Éducation	-0,5	2,9	-1,3	3,0	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	1,3	-0,8	-1,4	-0,9	5,0
Autres biens et services	0,3	0,2	1,8	1,2	8,7
<i>dont : assurances</i>	0,4	0,3	2,2	1,6	3,0
Correction territoriale <sup>3</sup>	11,4	45,5	-3,6	-40,6	-0,4
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>75,1</b>
<b>Dépense de consommation des ISBLSM<sup>4</sup></b>	<b>1,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>
<b>Dépense de consommation individualisable des APU</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>22,0</b>
<i>dont : logement</i>	1,3	0,7	2,2	1,4	1,0
<i>santé</i>	2,4	2,6	2,6	3,2	9,8
<i>éducation</i>	0,3	0,4	0,9	0,5	6,2
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe particulier de produits dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information.

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

	en évolution en volume au prix de l'année précédente				
	2011	2012	2013	2014	Coefficients budgétaires <sup>3</sup> (en %)
Biens durables importants <sup>1</sup>	2,5	-3,7	-2,2	2,1	6,6
Biens semi-durables <sup>2</sup>	-0,2	-2,2	-1,1	1,5	5,7
Biens non durables	-0,7	0,8	0,4	-1,0	24,5
Services	1,1	0,6	1,2	1,5	63,2
<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>

1. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

2. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

3. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe particulier de produits dans la consommation effective totale.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesure l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, sans tenir compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (cas des salaires perçus par des travailleurs frontaliers, ou bien des flux d'intérêts et de dividendes liés au fait que les dettes ou les actions d'une entreprise d'un pays peuvent être détenues par des agents résidant dans un autre pays). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau entre pays gagnent donc à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés en « **standards de pouvoir d'achat** » (SPA), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2013, le Luxembourg occupe de loin le premier rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène, comprenant les pays germaniques et scandinaves, les Pays-Bas, la Belgique et l'Irlande, dont le PIB par tête est supérieur de 15 % à 30 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 7 % à celui de l'UE, la France appartient à un ensemble intermédiaire (PIB par tête ne s'écartant pas de plus de 15 %, à la hausse ou à la baisse, de celui de l'UE) comprenant la Finlande, le Royaume-Uni et plusieurs pays méditerranéens (dont l'Italie et l'Espagne). Le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des

pays d'Europe centrale et orientale ont un PIB par habitant inférieur de plus de 15 % à la moyenne de l'UE : parmi ces derniers, les pays balkaniques ferment la marche avec un PIB par tête inférieur d'environ 50 % à la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélé au PIB par habitant, le positionnement en fonction des indices de volume de la hiérarchie en termes de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 37 % au Luxembourg et 88 % en Grèce, cette part se situant à 72 % pour la France), notamment lorsqu'une part élevée des revenus est distribuée à l'extérieur. C'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, ou encore de l'Irlande qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2013, le niveau de consommation par habitant était 2,8 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. Occupant le 10<sup>e</sup> rang, la France fait partie d'un groupe de pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 15 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situe au 4<sup>e</sup> rang, derrière le Luxembourg, la Lituanie et le Portugal, à un niveau supérieur de 14 % à la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 48 pour la Bulgarie à 136 au Danemark. La France (113) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de -1 % pour la communication à + 18 % pour la santé. Parmi les pays voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

### Définitions

**Parités de pouvoir d'achat (PPA)** : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le **standard de pouvoir d'achat (SPA)**, qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

# Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

## 1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2013

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	257	136	126	121	137	119
Pays-Bas	131	113	107	110	114	97
Irlande	130	94	78	110	123	117
Autriche	128	120	90	112	113	122
Suède	127	115	108	135	139	125
Danemark	124	115	89	136	142	141
Allemagne	122	122	93	105	102	108
Belgique	119	111	108	113	114	112
Finlande	113	115	107	123	124	123
Royaume-Uni	109	115	92	109	114	101
<b>France</b>	<b>107</b>	<b>110</b>	<b>114</b>	<b>113</b>	<b>111</b>	<b>108</b>
Italie	99	100	111	101	103	112
Espagne	94	90	110	90	93	94
Chypre	89	93	110	89	91	108
Malte	86	79	81	78	80	100
République tchèque	82	74	76	68	65	84
Slovénie	82	76	83	81	82	99
Portugal	79	84	115	78	79	91
Slovaquie	75	74	79	68	65	89
Estonie	73	65	92	73	72	89
Grèce	73	83	111	85	86	101
Lituanie	73	78	121	61	59	78
Pologne	67	75	96	58	53	62
Hongrie	66	62	67	58	55	80
Lettonie	64	65	82	68	66	87
Croatie	61	61	77	64	63	93
Roumanie	55	57	100	50	49	69
Bulgarie	45	49	53	48	44	71

Source : Eurostat.

## 2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2013

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Belgique	Royaume-Uni	<b>France</b>	Italie	Allemagne	Espagne
<b>Consommation individuelle effective</b>	<b>137</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>111</b>	<b>103</b>	<b>102</b>	<b>93</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	119	112	101	<b>108</b>	112	108	94
Boissons alcoolisées et tabac	86	97	155	<b>108</b>	98	90	87
Vêtements et chaussures	103	107	93	<b>104</b>	107	103	89
Logement, eau, électricité, gaz	150	114	145	<b>116</b>	96	107	95
Ameublement, équipement ménager et entretien	107	106	107	<b>111</b>	103	99	97
Santé	179	127	98	<b>118</b>	111	105	101
Transports	93	102	105	<b>103</b>	100	103	93
Communication	99	127	116	<b>99</b>	124	95	119
Loisirs et culture	108	105	106	<b>107</b>	102	104	99
Éducation	308	141	142	<b>114</b>	95	109	84
Hôtels, cafés et restaurants	107	116	107	<b>111</b>	111	97	91
Autres biens et services	125	117	104	<b>112</b>	102	99	87

Source : Eurostat.

## 6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,4 % en 2013, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse de 0,6 % en valeur en 2014. Elle est évaluée à 1 910 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 0,3 % en volume en 2014, après 0,7 % en 2013.

Ce ralentissement de la valeur ajoutée résulte en premier lieu de la contraction de l'activité dans l'industrie, qui diminue de 0,9 % après une hausse de 0,8 % en 2013. Le recul de l'activité dans la branche énergie, eau et déchets (-2,1 % après +2,2 % en 2013) ainsi que dans l'industrie manufacturière (-0,6 % après +0,4 % en 2013) explique ce repli. L'industrie agroalimentaire en particulier enregistre une baisse de 3,7 % de son activité, ainsi que la branche matériels de transport dont la valeur ajoutée diminue de 4,3 % en 2014. En revanche, l'activité reste bien orientée pour les autres branches industrielles (industrie pharmaceutique, du bois, chimique) dont la valeur ajoutée augmente de 0,8 % en 2014.

Dans la construction, la valeur ajoutée s'est contractée de 3,6 % après une quasi-stagnation en 2013 (+0,1 %).

La valeur ajoutée des services principalement marchands progresse de 0,5 % en 2014 après +0,7 % en 2013. Cette décélération résulte de la poursuite de la contraction de l'activité des services d'hébergement-restauration (-2,5 % après -0,7 %) et des services financiers (-0,8 % après -0,4 %). *A contrario*, la valeur ajoutée des services aux entreprises augmente de 0,7 % après +0,3 % en 2013, portée par le regain des activités scientifiques et techniques (+4,7 % après +0,3 % en 2013) et le redressement des activités de services administratifs et de soutien (+0,4 % après -1,0 %).

L'activité des services principalement non marchands progresse de 1,0 %, après +1,2 % en 2013. Dans ces branches, la croissance reste soutenue par celle des administrations publiques et de la santé.

Enfin, après deux années consécutives de contraction, l'activité de l'agriculture s'est

nettement redressée (+8,5 % en 2014 après -1,9 % en 2013), en lien avec la vive progression de la production (+5,5 %) qui avait stagné en 2013.

Le ralentissement de l'activité s'accompagne toutefois d'un léger rebond de l'emploi : exprimé en équivalent temps plein (EQTP), l'emploi augmente en effet de 0,3 % en 2014 après avoir stagné en 2013. En conséquence, la productivité apparente du travail est stable alors qu'elle avait progressé de 0,7 % en 2013.

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente stagne après avoir augmenté de 1,0 % en 2013. Cette stagnation résulte pour partie du fléchissement de la productivité apparente dans la construction (-1,8 % après +1,3 % en 2013), en lien avec la baisse de l'activité, et pour partie de sa décélération dans l'industrie (+0,3 % après +2,1 % en 2013). Parmi les branches industrielles, cette baisse est particulièrement marquée pour l'industrie agroalimentaire où l'activité a sensiblement baissé en 2014, alors que le recul de l'emploi était moindre.

Dans les services marchands, la productivité apparente ralentit : +0,1 % après +0,7 % en 2013. Les branches du commerce (+0,5 % après +2,1 % en 2013), des services aux entreprises (-0,6 % après 0,0 % en 2013) et de l'hébergement-restauration contribuent à ce ralentissement. Alors que l'activité continue de reculer pour les services d'hébergement-restauration, les créations d'emplois augmentent de 0,4 % après +0,2 % en 2013, induisant une baisse de 2,9 % de la productivité apparente de cette branche.

Dans les services non marchands, la productivité apparente baisse de 0,1 % après une augmentation de 0,3 % en 2013 en raison d'une hausse de l'emploi plus forte que celle de l'activité. Cette hausse de l'emploi (+1,1 %) s'explique par la création d'emplois aidés dans ces branches.

Inversement, après deux années de recul, la productivité apparente des branches agricoles progresse de 7,5 % en 2014 en raison d'un fort rebond de l'activité. ■

## 1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

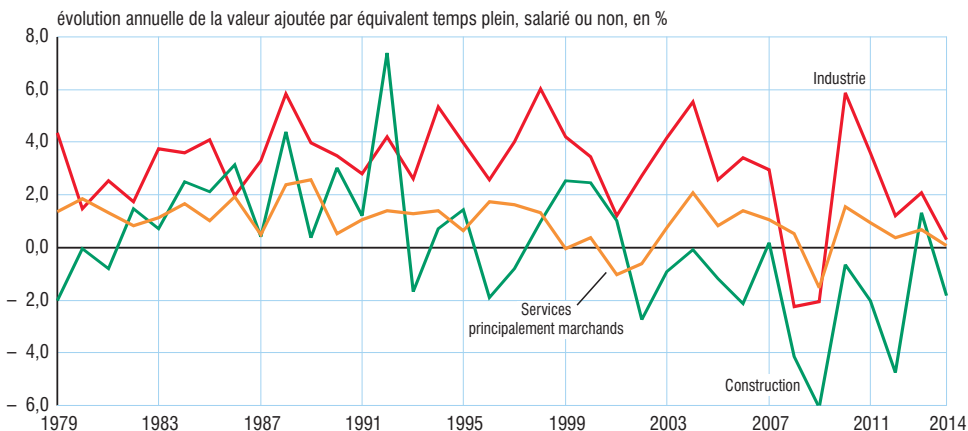
		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)						Niveaux 2014 en valeur	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	6,3	-3,4	3,9	-8,6	-1,9	8,5	32,0	1,7
DE	Énergie, eau, déchets	-7,3	-0,7	-3,2	5,2	2,2	-2,1	49,1	2,6
C1	Industrie agroalimentaire	1,0	4,7	4,1	-1,4	0,1	-3,7	42,5	2,2
C2	Cokéfaction et raffinage	-30,3	-12,2	-5,2	-17,3	-4,6	37,0	1,0	0,1
C3	Biens d'équipement	-15,2	9,0	4,9	0,2	2,5	-1,2	29,3	1,5
C4	Matériels de transport	-14,4	9,2	-1,3	1,7	0,3	-4,3	22,6	1,2
C5	Autres branches industrielles	-3,6	-1,0	4,8	-0,3	0,2	0,8	118,4	6,2
FZ	Construction	-6,0	-2,3	-2,0	-5,3	0,1	-3,6	108,3	5,7
GZ	Commerce	-5,8	-0,1	3,1	0,0	1,8	0,5	195,9	10,3
HZ	Transports	-6,4	8,4	2,1	1,6	-0,8	1,0	89,5	4,7
IZ	Hébergement-restauration	-2,1	3,6	5,3	-0,4	-0,7	-2,5	52,2	2,7
JZ	Information-communication	-4,2	3,8	6,2	4,4	1,1	1,2	92,9	4,9
KZ	Services financiers	6,5	0,4	6,5	2,1	-0,4	-0,8	85,8	4,5
LZ	Services immobiliers	0,8	1,6	-0,6	1,5	1,3	1,0	245,6	12,9
MN	Services aux entreprises	-7,3	3,8	3,3	-0,4	0,3	0,7	244,0	12,8
OQ	Services principalement non marchands	1,3	0,9	1,4	1,4	1,2	1,0	443,0	23,2
RU	Services aux ménages	-0,4	3,0	-1,7	-0,2	0,7	0,4	58,1	3,0
<b>AZ à RU</b>	<b>Ensemble</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1 910,2</b>	<b>100,0</b>
<b>DE à C5</b>	<b>Industrie</b>	<b>-6,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>262,9</b>	<b>13,8</b>
<b>C1 à C5</b>	<b>Industrie manufacturière</b>	<b>-5,8</b>	<b>2,5</b>	<b>3,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,6</b>	<b>213,8</b>	<b>11,2</b>
<b>GZ à MN et RU</b>	<b>Services principalement marchands</b>	<b>-3,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>1 064,0</b>	<b>55,7</b>
<b>OQ</b>	<b>Services principalement non marchands</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>443,0</b>	<b>23,2</b>
<b>DE à MN et RU</b>	<b>Branches marchandes non agricoles</b>	<b>-4,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>1 435,2</b>	<b>75,1</b>

Champ : France.

Lecture : en 2014, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 1,0 % par rapport à 2013. Elle s'établit à 89,5 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,7 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie cette année-là.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche



Champ : France.

Lecture : en 2014, la productivité des branches industrielles augmente de 0,3 % par rapport à 2013.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salarié ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 7 Investissement

**E**n 2014, l'investissement de l'ensemble de l'économie baisse pour la deuxième année consécutive : -1,2 % en valeur comme en valeur, après -0,6 % en valeur et -0,2 % en valeur en 2013. Ce repli provient à la fois des administrations publiques et des ménages. En revanche, l'investissement des entreprises non financières, qui réalisent plus de la moitié de l'investissement total, accélère légèrement et celui des institutions financières repart à la hausse.

L'investissement des administrations publiques diminue de 7,3 % en valeur (après une hausse de 0,4 % en 2013), du fait principalement des dépenses en construction. Celles-ci baissent de 8,1 %, après trois années d'augmentation. Autre facteur de baisse de l'investissement des administrations publiques, les dépenses en matériels de transport qui diminuent fortement : -22,6 % après -5,4 % en 2013, du fait d'assez faibles livraisons de matériel militaire.

Au sein des administrations publiques, ce sont les collectivités locales qui contribuent le plus à cette baisse de l'investissement : celui-ci y décroît en effet de 9,8 % (après +5,5 % en 2013 et +6,1 % en 2012). S'il est habituel que les dépenses d'investissement des collectivités locales connaissent un fort ralentissement après des élections municipales, la chute constatée en 2014 n'a pas d'équivalent dans les précédentes années électorales (1995, 2001 et 2008).

L'investissement des ménages continue de diminuer en 2014 (-3,9 % en valeur après -1,4 % en 2013) avec une forte contraction de leurs dépenses en construction (-5,1 % après -0,6 %), malgré une légère accélération

du revenu disponible brut en 2014 (+1,1 % après +0,7 % en 2013).

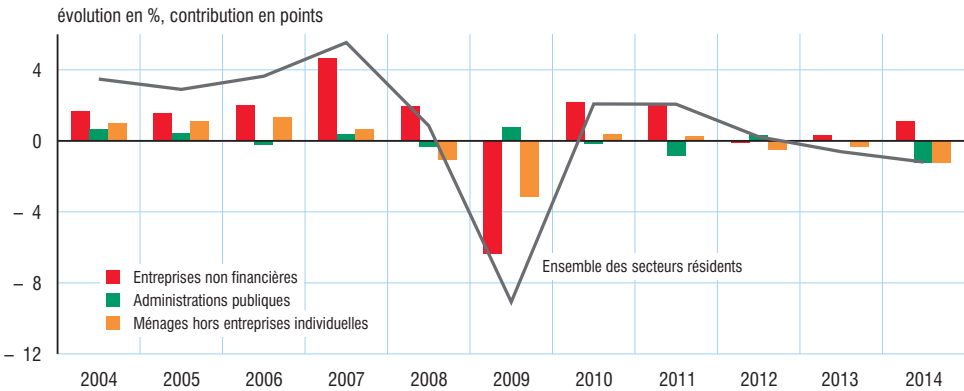
À l'inverse, la progression de l'investissement des entreprises non financières se poursuit : +1,7 % en valeur, après +1,1 % en 2013 et 2012. L'investissement est notamment soutenu par les travaux de construction de bâtiments (+3,7 % après +1,2 % en 2013). Il est également porté par les dépenses liées à l'information et à la communication, dont la majeure partie relève de l'activité informatique (logiciels, bases de données, programmation informatique, maintenance de systèmes d'applications informatiques, etc.). L'investissement des entreprises non financières en information et communication augmente ainsi de 1,9 % (après +1,0 % en 2013 et +6,4 % en 2012) et représente près de 20 % de l'investissement total des entreprises non financières ; cette part a tendance à réaugmenter depuis la crise après avoir stagné entre les années 2000 et 2007.

De plus, l'investissement des entreprises non financières en véhicules automobiles augmente pour la première fois depuis 2011, dans des proportions toutefois limitées : +1,4 % après -4,3 % en 2013. Au total, le taux d'investissement des entreprises non financières augmente légèrement pour s'établir à 21,4 % (après 21,1 % en 2013), soit le niveau le plus élevé observé depuis 2008.

Le net rebond de l'investissement des institutions financières (+4,8 % en valeur après -15,4 % en 2013 et +16,2 % en 2012) est porté principalement par l'accroissement de leurs dépenses en équipements électriques, électroniques, informatiques (+20,1 % après -30,9 % en 2013). ■



## 1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

	en %							
	2014 (en milliards d'euros)	Évolution						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Entreprises non financières	258,1	5,8	-11,5	4,8	6,1	1,1	1,1	1,7
Entreprises financières	16,1	11,6	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-15,4	4,8
Administrations publiques	78,6	2,6	4,8	0,6	-1,6	3,6	0,4	-7,3
Ménages (hors entreprises individuelles)	105,2	2,1	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-1,4	-3,9
ISBLSM	4,4	3,5	5,1	4,1	4,4	1,5	2,9	2,4
<b>Ensemble</b>	<b>462,5</b>	<b>4,5</b>	<b>-9,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,6</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,2</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume par produit

	en %							
	2014 (en milliards d'euros)	Évolution						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	-23,2	2,3	0,0	-9,1	15,5	14,3	2,5
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	99,5	3,2	-17,0	7,6	1,5	2,0	-1,5	1,1
Fabrication équipements électriques, électronique, informatique ; fab. de machines	37,0	3,6	-21,9	4,1	10,2	2,7	-0,5	2,6
Fabrication de matériels de transport	28,4	7,4	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,4	-1,1
Fabrication d'autres produits industriels	34,1	-1,0	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-1,8	1,4
Construction	212,1	-1,5	-6,6	-2,4	1,0	-2,5	-0,6	-3,4
Génie civil	33,7	-3,6	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	1,1	-1,5
Construction de bâtiments et promotion immobilière	178,4	-1,1	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-3,8
Services principalement marchands	149,5	3,1	-7,1	5,8	4,3	3,1	-0,1	0,6
Information et communication	58,8	8,4	-6,9	4,8	3,3	5,1	-0,2	2,2
Activités immobilières	4,6	-12,6	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-1,3	0,5
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	83,7	1,1	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,1	-0,6
Autres activités de services	2,5	1,1	-11,2	-9,0	0,6	9,2	1,2	1,5
<b>Ensemble</b>	<b>462,4</b>	<b>0,9</b>	<b>-9,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,2</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.



## 8 Compétitivité et parts de marché

En 2014, la **compétitivité-prix** de la France se dégrade marginalement, malgré une dynamique favorable sur la deuxième partie de l'année, due à la dépréciation de l'euro à partir d'avril 2014. Les **parts de marché** en volume de la France baissent légèrement.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux de l'OCDE est stable en 2014, alors qu'il s'était apprécié de + 2,2 % en moyenne annuelle en 2013. Cette stabilisation en termes réels s'explique par une progression des prix à la consommation nettement moins dynamique en France que chez ses principaux partenaires, qui compense l'appréciation de l'euro en termes nominaux, de + 0,7 % en 2014 (après + 2,9 % en 2013). La devise européenne s'est nettement appréciée face au yen (+ 8,3 % en moyenne annuelle), alors qu'elle a été relativement stable par rapport au dollar (+ 0,1 %) et s'est dépréciée par rapport à la livre sterling (- 5,0 %). Toutefois, le taux de change effectif de la France progresse moins que ne le suggèrent ces variations, en raison de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

Dans ce contexte de taux de change réel stable sur l'ensemble de l'année, la **compétitivité-coût** de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), s'améliore en 2014 : + 0,3 % en moyenne annuelle, après - 2,2 % en 2013. Entre 2008 et 2014, elle progresse de + 3,7 %.

Si la compétitivité-prix de la France se dégrade en 2014 (- 0,4 %, après - 2,1 % en 2013), elle progresse de près de 5,3 % depuis 2008. L'amélioration de la compétitivité-coût couplée à une dégradation de la compétitivité-prix en 2014 rompt avec la tendance observée

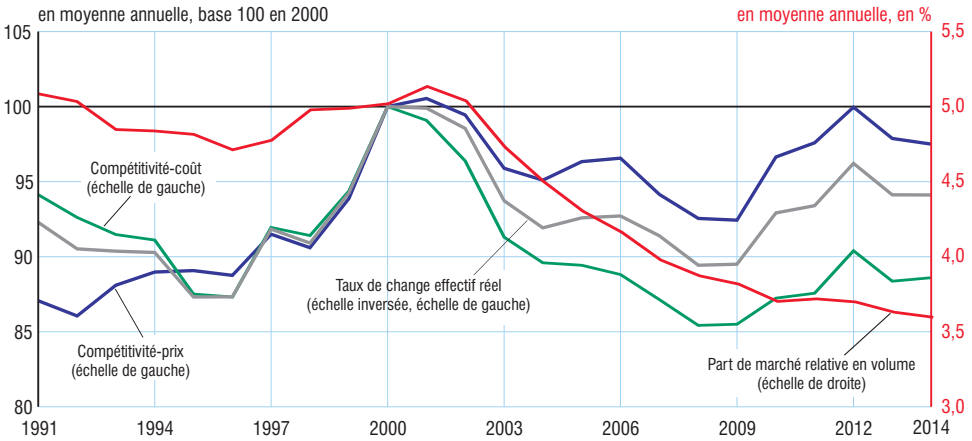
dans les années 2000 d'une performance relativement meilleure en termes de compétitivité-prix qu'en termes de compétitivité-coût ; cette rupture se traduit par une évolution des marges à l'exportation en 2014 plus favorable en France que chez ses principaux partenaires commerciaux.

En valeur, la stabilisation de la part de marché de la France dans les exportations mondiales de biens et services se confirme en 2014 : elle s'établit à 3,5 % depuis 2012.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

En volume, la part de marché de la France est également stable en 2014 et s'établit à 3,6 %, en baisse de 0,1 point depuis 2010. Elle reste inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990 : au cours des années 2000, les exportateurs français ont notamment été handicapés par l'appréciation de l'euro jusqu'en 2008 et par la montée en puissance dans les échanges mondiaux des grands pays émergents, en particulier de la Chine, ce qui a pesé sur les performances à l'exportation de la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception notable de l'Allemagne. ■

## 1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre le coût de production et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul du coût de production.

Sources : OCDE, direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul du coût de production. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées

par les prix à la consommation) des monnaies des 23 pays avec la même pondération que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-coût et prix.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché relative** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services. **À noter que l'indicateur de part de marché a changé depuis la publication précédente.** La part de marché (en valeur comme en volume) est désormais calculée par rapport au total des exportations mondiales de biens et services (et non plus uniquement par rapport au total des exportations des pays de l'OCDE), ce qui permet de prendre en compte les pays émergents, notamment la Chine.

## 9 Relations avec le reste du monde

En 2014, les échanges extérieurs de biens et services accélèrent. En volume (mesurés aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises progressent de 2,4 % (après + 1,7 % en 2013), un peu moins vite que le commerce mondial de biens (+ 3,1 % en 2014 après + 2,7 % en 2013 selon le *Centraal Planbureau*). Les importations accélèrent également (+ 3,8 % après + 1,7 % en 2013).

En valeur, la croissance en 2014 est moins forte qu'en volume (+ 1,4 % pour les exportations et + 1,3 % pour les importations), du fait d'une diminution des prix. Que ce soit pour les exportations (- 0,9 % en 2014 après - 0,3 % en 2013) ou les importations (- 2,4 % après - 1,3 %), le recul des prix est principalement imputable à l'énergie.

Au total, le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2014 (39,2 Md€) est quasiment stable alors qu'il s'était nettement réduit les deux années précédentes (de 7,7 Md€ en 2012 et de 5,7 Md€ en 2013) après avoir enregistré un niveau record de 52,8 Md€ en 2011. Cette stabilité recouvre des évolutions contrastées. Le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) se contracte de 6,8 Md€ pour atteindre 32,1 Md€ (mesuré **FAB-FAB**). Le **taux de couverture** des biens en valeur augmente ainsi pour la 3<sup>e</sup> année consécutive ; en 2014, il gagne 1,4 point, à 93,3 %, et dépasse son niveau de 2007. À l'opposé, le solde des échanges de services se dégrade de façon significative (- 6,7 Md€) et s'établit à - 7,1 Md€.

La réduction du déficit commercial en 2014 est en majeure partie imputable à l'allègement de la facture énergétique : le déficit des produits des industries extractives

(pétrole brut, gaz) se réduit de 9,6 Md€ (à - 37,8 Md€) et celui des produits raffinés de 1,4 Md€ (à - 12,8 Md€).

En revanche, le solde se dégrade de façon notable pour deux grands postes : l'excédent des « produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » diminue de 1,6 Md€, à + 3,3 Md€ et le déficit des « autres produits industriels », s'alourdit de 1,8 Md€, à - 15,6 Md€ principalement du fait des produits pharmaceutiques, en lien notamment avec la mise sur le marché d'un traitement contre l'hépatite C produit par un laboratoire étranger.

Le solde des échanges de services hors tourisme se dégrade de nouveau en 2014 pour s'établir à - 13,2 Md€, après - 10,6 Md€ en 2013. La détérioration concerne l'ensemble des grands postes, à l'exception des assurances et des services financiers. Le solde des échanges touristiques se réduit de 4,1 Md€ en 2014 et s'établit à + 6,0 Md€. Les dépenses des résidents français à l'étranger s'accroissent de 3,1 Md€ tandis que celles des étrangers en France diminuent de 1,0 Md€.

Le déficit des opérations de répartition se réduit de 6,9 Md€ en 2014, pour s'établir à - 9,6 Md€ grâce notamment à l'amélioration du solde des intérêts (de - 23,5 Md€ à - 17,0 Md€) et, dans une moindre mesure, à celle de l'excédent des dividendes (30,5 Md€ après 29,1 Md€) et de la rémunération des salariés (16,5 Md€ après 15,2 Md€). Au total, le besoin de financement de la Nation diminue de façon notable : il passe de 55,9 Md€ à 48,9 Md€ en 2014. Il reste toutefois à un niveau historiquement élevé, le plus important depuis l'après-guerre après ceux de 2012 et 2013. ■

### Définitions

**Déficit commercial** : désigne le déficit des échanges de biens en valeur mesuré FAB-FAB.

**FAB - franco à bord** : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

**Taux de couverture** : rapport entre les exportations et les importations FAB.

## 1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

	CAF-FAB, en millions d'euros courants				
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche</b>					
Exportations	13 615	16 355	15 535	17 110	15 462
Importations	11 040	11 492	11 551	12 283	12 190
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>2 575</b>	<b>4 863</b>	<b>3 984</b>	<b>4 827</b>	<b>3 272</b>
<b>Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets</b>					
Exportations	9 240	12 252	11 814	10 710	11 283
Importations	46 664	60 960	61 959	58 151	49 111
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>- 37 424</b>	<b>- 48 708</b>	<b>- 50 145</b>	<b>- 47 441</b>	<b>- 37 828</b>
<b>Produits des Industries agroalimentaires</b>					
Exportations	37 006	41 984	43 270	44 334	44 152
Importations	30 885	34 760	36 104	37 492	37 749
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>6 121</b>	<b>7 224</b>	<b>7 166</b>	<b>6 842</b>	<b>6 403</b>
<b>Coke et pétrole raffiné</b>					
Exportations	13 836	17 810	18 814	17 318	16 286
Importations	21 697	28 130	34 416	31 481	29 083
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>- 7 861</b>	<b>- 10 320</b>	<b>- 15 602</b>	<b>- 14 163</b>	<b>- 12 797</b>
<b>Biens d'équipement</b>					
Exportations	75 752	81 602	82 816	81 657	82 510
Importations	96 471	104 511	102 592	101 296	102 234
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>- 20 719</b>	<b>- 22 909</b>	<b>- 19 776</b>	<b>- 19 639</b>	<b>- 19 724</b>
<b>Matériels de transport</b>					
Exportations	82 427	85 936	92 454	96 076	96 551
Importations	62 420	68 658	66 763	66 988	68 274
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>20 007</b>	<b>17 278</b>	<b>25 691</b>	<b>29 088</b>	<b>28 277</b>
<b>Autres produits industriels</b>					
Exportations	158 707	171 463	175 360	176 257	180 150
Importations	176 304	194 287	194 594	189 993	195 711
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>- 17 597</b>	<b>- 22 824</b>	<b>- 19 234</b>	<b>- 13 736</b>	<b>- 15 561</b>
<b>Ensemble</b>					
Exportations	390 583	427 402	440 063	443 462	446 394
Importations CAF	445 481	502 798	507 979	497 684	494 352
Importations FAB	431 221	486 688	492 296	482 337	478 503
<b>Solde CAF-FAB</b>	<b>- 54 898</b>	<b>- 75 396</b>	<b>- 67 916</b>	<b>- 54 222</b>	<b>- 47 958</b>
<b>Solde FAB-FAB</b>	<b>- 40 638</b>	<b>- 59 286</b>	<b>- 52 233</b>	<b>- 38 875</b>	<b>- 32 109</b>
<b>Taux de couverture (en %)</b>	<b>90,6</b>	<b>87,8</b>	<b>89,4</b>	<b>91,9</b>	<b>93,3</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Compte des relations avec le reste du monde

	soldes, en millions d'euros courants				
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Échanges de biens FAB</b>	<b>(1) - 40 638</b>	<b>- 59 286</b>	<b>- 52 233</b>	<b>- 38 875</b>	<b>- 32 109</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>	<b>(2) - 3 194</b>	<b>- 548</b>	<b>- 3 252</b>	<b>- 10 609</b>	<b>- 13 154</b>
Services commerciaux	- 2 337	- 1 772	- 2 253	- 2 497	- 2 967
Transports	- 7 579	- 9 715	- 8 683	- 11 263	- 12 289
Services d'information et communication	- 512	- 1 523	- 2 159	- 3 401	- 3 540
Assurance	535	2 097	1 167	556	1 119
Services financiers, y compris Sifim	5 217	5 082	5 001	5 979	6 088
Services aux entreprises	215	3 902	2 216	- 1 440	- 2 159
Services aux ménages et services de santé	1 267	1 381	1 459	1 457	594
<b>Tourisme</b>	<b>(3) 6 221</b>	<b>7 075</b>	<b>10 475</b>	<b>10 143</b>	<b>6 024</b>
<b>Solde des échanges extérieurs</b>	<b>(1 + 2 + 3) - 37 611</b>	<b>- 52 759</b>	<b>- 45 010</b>	<b>- 39 341</b>	<b>- 39 239</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>(4) 2 794</b>	<b>6 613</b>	<b>- 19 588</b>	<b>- 16 570</b>	<b>- 9 637</b>
Rémunération des salariés	12 407	14 198	14 993	15 223	16 498
Impôts sur la production et les importations	- 1 972	- 2 085	- 2 106	- 2 074	- 2 056
Subventions	8 930	8 961	8 861	8 603	8 277
Intérêts	- 7 227	- 4 943	- 24 511	- 23 467	- 16 996
Dividendes	14 648	22 689	24 651	29 083	30 499
Autres revenus de la propriété	14 008	8 599	7 711	5 740	5 804
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	3 665	4 270	4 978	4 864	3 708
Cotisations et prestations sociales	- 8 684	- 9 552	- 10 027	- 10 131	- 10 443
Coopération internationale courante	- 6 297	- 6 229	- 5 903	- 6 155	- 5 834
Ressources de l'Union européenne	- 17 598	- 18 231	- 19 631	- 21 876	- 19 240
Autres transferts courants	- 9 201	- 10 896	- 15 173	- 16 421	- 20 006
Transferts en capital	115	- 168	- 3 431	41	152
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>(1 + 2 + 3 + 4) - 34 817</b>	<b>- 46 146</b>	<b>- 64 598</b>	<b>- 55 911</b>	<b>- 48 876</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 10 Compte financier de la balance des paiements

**L**e compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2014 par des sorties nettes de capitaux (représentant des investissements nets) de 21 milliards d'euros, après des entrées nettes de 14 milliards en 2013. Néanmoins, les opérations en capital restent assez faibles, notamment du fait de désinvestissements de sociétés résidentes françaises à l'étranger, et la reprise des investissements nets à l'étranger en 2014 résulte essentiellement d'opérations de prêts intragroupes.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe international, les investissements français à l'étranger s'élèvent à 32 milliards d'euros (19 en 2013) et les investissements

étrangers en France à 12 milliards d'euros (32 en 2013). Ces soldes traduisent l'importance des opérations de prêts à des filiales étrangères initiées par les groupes français en 2014.

Les investissements nets « en portefeuille », c'est-à-dire l'achat ou la vente de titres obligataires pour l'essentiel, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, ainsi que les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoirs de réserve, équilibrent, aux erreurs et omissions près, le déficit des transactions courantes et les sorties nettes dues aux investissements directs.

En 2014, les investissements nets en portefeuille s'établissent à -7 milliards d'euros : les résidents achètent pour 77 milliards de titres étrangers, dont 52 milliards de titres de dette à long terme (obligations et assimilés) tandis que les non-résidents acquièrent 85 milliards d'euros de titres français, dont 75 milliards d'obligations et assimilés.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts (« autres investissements ») se traduisent par de faibles entrées nettes de capitaux en 2014, de 1 milliard d'euros, les engagements ayant progressé davantage que les avoirs. ■

# Compte financier de la balance des paiements 10

## 1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2012	2013	2014
<b>Investissements directs</b>	<b>11,4</b>	<b>- 13,5</b>	<b>20,9</b>
<b>Français à l'étranger</b>	<b>43,1</b>	<b>11,8</b>	<b>26,3</b>
Après retraitement <sup>1</sup>	24,6	18,8	32,3
Capital social	40,5	3,0	5,2
Bénéfices réinvestis	10,9	8,1	9,1
Prêts intragroupe et crédits commerciaux	- 8,3	0,7	12,0
<b>Étrangers en France</b>	<b>31,7</b>	<b>25,3</b>	<b>5,4</b>
Après retraitement <sup>1</sup>	13,2	32,3	11,5
Capital social	8,6	18,1	7,3
Bénéfices réinvestis	6,1	7,8	6,2
Autres opérations	16,9	- 0,7	- 8,1
<b>Investissements de portefeuille...</b>	<b>- 39,4</b>	<b>- 60,6</b>	<b>- 7,4</b>
<b>...des résidents sur titres émis par les non-résidents</b>	<b>- 18,3</b>	<b>44,7</b>	<b>77,2</b>
Actions et titres d'OPCVM	41,0	33,5	11,4
Obligations et assimilés	- 82,6	30,2	52,2
Titres de créance à court terme	23,3	- 18,9	13,6
dont : titres publics	- 66,9	27,0	6,8
<b>...des non-résidents sur titres émis par les résidents</b>	<b>21,0</b>	<b>105,3</b>	<b>84,6</b>
Actions et titres d'OPCVM	28,8	27,2	12,1
Obligations et assimilés	29,8	51,6	75,1
Titres de créance à court terme	- 37,6	26,5	- 2,7
dont : titres publics	19,7	67,7	53,1
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>- 14,3</b>	<b>- 16,8</b>	<b>- 23,9</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>- 2,8</b>	<b>74,5</b>	<b>- 1,2</b>
dont : IFM <sup>2</sup>	- 46,2	30,5	- 24,6
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>4,0</b>	<b>- 1,5</b>	<b>0,7</b>
<b>Compte financier</b>	<b>- 41,0</b>	<b>- 17,8</b>	<b>- 10,9</b>
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	<b>- 16,6</b>	<b>- 2,7</b>	<b>6,6</b>

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Champ : France.

Note : nouvelle convention de signe de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements.

S'agissant des opérations en avoirs et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoirs ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoirs ou des engagements.

S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoirs des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6<sup>e</sup> édition du manuel de la balance des paiements du FMI. Outre une modification de la convention de signe, le changement le plus significatif pour le compte financier concerne les investissements directs qui sont dorénavant publiés en créances et

engagements bruts. Sans impact sur le solde net des opérations, cette nouvelle présentation se traduit par un gonflement des opérations recensées.

Le site Internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)) fournit des explications sur cette évolution méthodologique et sur les différences avec l'ancienne présentation.

# 11 Sociétés non financières

En 2014, l'activité des sociétés non financières reste en berne : la production diminue de 0,3 % en valeur, après une faible augmentation de 0,2 % en 2013. La valeur ajoutée poursuit son ralentissement : elle augmente de 0,3 % en 2014, faisant suite à une hausse modérée en 2013 (+ 0,9 %).

Malgré la morosité de l'activité économique, la rémunération des salariés est plus dynamique qu'en 2013 : + 1,7 % en 2014 après + 1,3 % en 2013. Cette progression s'explique par l'augmentation de la masse salariale et celle des cotisations sociales. En effet, la masse salariale accélère en 2014 (+ 1,6 %) après un fléchissement en 2013 (+ 1,0 %), du fait du dynamisme du salaire moyen par tête (+ 1,6 %), tandis que l'emploi stagne. Les cotisations sociales, quant à elles, augmentent de 2,2 %, contre + 2,0 % en 2013 : l'année 2014 a notamment été marquée par une hausse du taux de cotisations vieillesse des employeurs, non compensée par la baisse du taux de cotisations au titre des allocations familiales.

Les impôts sur la production continuent de progresser en 2014 (+ 2,5 %), après une année 2013 très dynamique (+ 6,2 %) du fait du relèvement du forfait social. Mais ce sont surtout les subventions qui augmentent, sous l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) destiné à soutenir les entreprises : celui-ci équivaut à 4 % des rémunérations versées dans la limite de 2,5 fois le Smic, soit une aide totale de 9,8 milliards d'euros en 2014 pour les entreprises non financières. Au total, les impôts nets des subventions sur la production s'allègent pour l'année 2014 : - 16,8 % après une hausse de 9,4 % en 2013. Néanmoins, la mise en œuvre du CICE ne

compense que partiellement le dynamisme des rémunérations de sorte que l'**excédent brut d'exploitation** poursuit sa diminution (- 0,6 %), induisant un nouveau recul du **taux de marge** qui perd 0,3 point pour s'établir à 29,4 %, son niveau le plus bas depuis 1985.

L'épargne des sociétés non financières enregistre une deuxième année de hausse en 2014 : + 3,4 % après + 3,1 % en 2013. Le recul de l'excédent brut d'exploitation ainsi que la hausse (certes moins forte qu'en 2013) de l'impôt sur les sociétés (+ 2,4 % après + 6,6 % en 2013) sont largement compensés par l'évolution favorable du solde des revenus financiers (- 63,4 milliards d'euros en 2014 après - 72,9 milliards d'euros en 2013). Celui-ci continue de s'améliorer en dépit d'une augmentation des dividendes nets versés. C'est la diminution du montant des intérêts versés par les sociétés non financières, due à la baisse des taux d'intérêt tout au long de l'année, qui est à l'origine de l'amélioration du solde des revenus financiers et, par voie de conséquence, de celle de l'épargne.

L'investissement des sociétés non financières se renforce en 2014 : + 1,7 % après + 1,2 % en 2012 et 2013. Du fait de la consolidation de l'épargne, le **taux d'autofinancement** augmente pour la deuxième année consécutive, après un fort décrochage en 2012 (+ 1,3 point en 2014, après + 1,4 point en 2013 et - 8,0 points en 2012), s'établissant ainsi à 74,9 %. Néanmoins, le besoin de financement des entreprises s'accroît de 3,6 milliards d'euros et s'élève désormais à - 50,5 milliards d'euros en 2014, notamment sous l'effet du restockage : les stocks augmentent de 9,0 milliards d'euros en 2014, contre-balançant ainsi la hausse de l'épargne. ■

## Définitions

**Excédent brut d'exploitation** : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et augmentée des subventions d'exploitation.

**Taux de marge** : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

**Taux d'investissement** : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

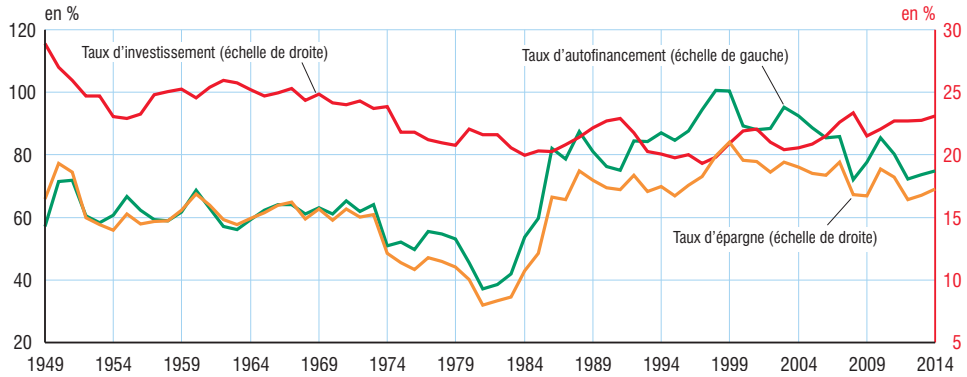
**Taux d'autofinancement** : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

## Pour en savoir plus

- Voir encadré « L'impact comptable du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en 2014 », dans la *Vue d'ensemble* « Une faible croissance pour l'économie française en 2014 », en page 26 de cet ouvrage.



## 1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

	2014 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2012/2011	2013/2012	2014/2013
Production	2 592,2	1,5	0,2	-0,3
Consommations intermédiaires	1 518,6	1,6	-0,3	-0,7
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1 073,6</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>
Rémunération des salariés	721,9	2,4	1,3	1,7
Impôts sur la production	61,4	5,9	6,2	2,5
Subventions	-25,4	1,7	-1,2	52,2
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>315,8</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,6</b>
Revenus de la propriété versés	263,4	-1,7	-7,3	-2,3
Revenus de la propriété reçus	200,0	-6,7	-5,1	1,7
Impôts courants sur le revenu	41,1	1,9	6,6	2,4
<b>Épargne brute</b>	<b>185,8</b>	<b>-8,9</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>
Formation brute de capital fixe	247,9	1,2	1,2	1,7
Variation de stocks	9,0	///	///	///
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>	<b>-50,5</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Principaux ratios des sociétés non financières

	2011	2012	2013	2014
Taux de valeur ajoutée (VA)	41,0	40,9	41,2	41,4
<b>Partage de la valeur ajoutée</b>				
Rémunération des salariés / VA	65,3	66,0	66,3	67,2
Taux de marge	31,2	30,3	29,7	29,4
<b>Poids en % de la VA</b>				
des intérêts versés	7,6	7,3	6,1	4,9
des dividendes versés (nets)	5,4	4,9	4,5	4,7
des impôts courants sur le revenu	3,5	3,6	3,8	3,8
de l'épargne brute	18,2	16,4	16,8	17,3
Taux d'investissement	22,7	22,7	22,8	23,1
Taux d'autofinancement	80,3	72,3	73,7	74,9

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.



## 12 Prélèvements obligatoires

**E**n 2014, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques augmente de 0,2 point par rapport à 2013, à 44,9 points de PIB, après une progression continue entre 2009 et 2013 liée aux mesures prises en vue du redressement des finances publiques. Globalement, les mesures fiscales et sociales jouent marginalement à la hausse en 2014 sur le taux de prélèvements obligatoires (3,1 Md€, soit + 0,15 point de PIB). D'une part, plusieurs mesures jouent sensiblement à la hausse : la hausse des taux de TVA (+ 6,5 Md€), la majoration de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises (+ 2,0 Md€), la mise en place du service de traitement des données rectificatives (+ 1,8 Md€), la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu des majorations de pensions (+ 1,2 Md€), la hausse des tarifs de la contribution au service public de l'électricité (+ 1,1 Md€), l'abaissement du plafond du quotient familial à 1 500 euros (+ 1,0 Md€), la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu de la participation de l'employeur aux contrats collectifs complémentaires (+ 1,0 Md€), la fiscalisation des heures supplémentaires (+ 1,0 Md€), la réforme des retraites (+ 0,6 Md€, hausse des cotisations vieillesse et baisse des cotisations famille), la hausse du plafond des taux des droits de mutation à titre onéreux (+ 0,7 Md€) ou encore le relèvement des taux de cotisation CNAVPL et CNRACL (+ 0,7 Md€). Mais de nombreuses mesures tendent au contraire à alléger la charge fiscale des ménages et des entreprises : la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) (- 6,5 Md€), les effets qui perdurent du plan de relance (- 1,4 Md€), la réduction exceptionnelle de l'impôt sur le revenu des ménages à revenus modestes et moyens (- 1,3 Md€), les contrecoups partiels des mesures d'élargissement d'assiette de l'IS, dont l'application de la quote-part pour frais et charges sur les plus-values de long terme à la plus-value brute et non plus nette et sa hausse (- 1,4 Md€) et la limitation de la

déductibilité des charges financières (- 1,2 Md€), le contrecoup des mesures sectorielles de fiscalité des entreprises d'assurance (- 0,9 Md€), les autres mesures de TVA (- 0,9 Md€), ou encore la suppression de la taxation des OPCVM pour les résidents étrangers (- 0,8 Md€). Hors effets des mesures fiscales et sociales, les prélèvements obligatoires progresseraient à un rythme très proche de l'évolution du PIB en valeur (+ 0,8 %). La légère hausse du taux de prélèvements obligatoires est donc essentiellement imputable aux mesures nouvelles.

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des évolutions différentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 13,7 points de PIB, en diminution de 0,4 point. Les mesures nouvelles contribuent à la baisse à hauteur de - 0,1 point, avec notamment les mesures concernant l'impôt sur les sociétés. Les mesures de transfert de l'État vers les autres sous-secteurs, en particulier les administrations de sécurité sociale, contribuent également à la baisse à hauteur de - 0,1 point. Hors effet des mesures nouvelles et de périmètre, le taux de prélèvements obligatoires se serait spontanément replié de - 0,2 point.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales s'inscrit en légère hausse (+ 0,1 point) par rapport à 2013, à 6,0 points de PIB.

Enfin, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,4 point en 2014, atteignant 24,4 points de PIB. Cette hausse s'explique principalement par l'impact positif des mesures nouvelles (+ 0,1 point) et des mesures de transfert des autres sous-secteurs (+ 0,1 point), en particulier de l'État. Hors ces effets, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale aurait augmenté spontanément de 0,2 point. ■

## 1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en milliards d'euros)</b>					
Administrations publiques centrales	283,7	278,7	295,8	312,2	306,8
<i>dont : État</i>	272,6	266,4	282,9	297,8	291,6
Administrations publiques locales	89,3	119,2	123,6	124,5	127,6
Administrations de sécurité sociale	450,1	476,7	493,1	507,9	521,3
<i>dont : cotisations sociales</i>	312,9	325,7	334,7	345,3	354,6
Institutions de l'Union européenne	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>825,1</b>	<b>876,7</b>	<b>914,6</b>	<b>946,7</b>	<b>957,7</b>
<b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts<sup>1,2</sup> (en % du PIB)</b>					
Administrations publiques centrales	14,2	13,5	14,2	14,8	14,4
<i>dont : État</i>	13,6	12,9	13,6	14,1	13,7
Administrations publiques locales	4,5	5,8	5,9	5,9	6,0
Administrations de sécurité sociale	22,5	23,2	23,6	24,0	24,4
<i>dont : cotisations sociales</i>	15,7	15,8	16,0	16,3	16,6
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>41,3</b>	<b>42,6</b>	<b>43,8</b>	<b>44,7</b>	<b>44,9</b>

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans cette figure 1, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Comparaison internationale de 2000 à 2013

en % du PIB

	2000			2012			2013		
	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales	Taux de prélèvements obligatoires	Impôts	Cotisations sociales
<b>France</b>	<b>43,1</b>	<b>27,6</b>	<b>15,5</b>	<b>44,0</b>	<b>27,5</b>	<b>16,5</b>	<b>45,0</b>	<b>28,2</b>	<b>16,8</b>
Allemagne	36,3	22,1	14,2	36,5	22,6	13,9	36,7	22,7	14,0
Royaume-Uni	34,7	28,8	5,9	33,0	26,7	6,3	32,9	26,7	6,2
Suède	49,0	36,1	12,9	42,3	32,3	10,0	42,8	33,0	9,8
États-Unis	28,4	21,8	6,6	24,4	19,0	5,4	25,4	19,2	6,2
Japon	26,6	17,2	9,4	29,5	17,2	12,3	...	...	...

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

## 13 Besoin de financement des administrations publiques

**E**n 2014, le déficit public s'établit à 84,8 milliards d'euros : il passe de 4,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013 à 4,0 % du PIB.

Le solde de l'État se dégrade : - 74,7 Md€ après - 69,8 Md€ en 2013. Cette hausse du déficit résulte d'une accélération des dépenses (+ 1,6 % après + 1,0 % en 2013) et d'un ralentissement des recettes (+ 0,7 % après + 4,5 % en 2013). La progression des dépenses est notamment liée à la mise en œuvre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui porte le taux de croissance des subventions sur les produits et la production à + 71,4 % en 2014 (- 6,3 % en 2013). Hors crédits d'impôt, la dépense de l'État recule de 0,3 % (+ 1,2 % en 2013). L'évolution de la dépense de l'État est marquée par la mise en place du second volet du programme d'investissements d'avenir (PIA) avec 7,1 Md€ de transferts en capital aux organismes divers d'administration centrale (Odac). Les dépenses sont par ailleurs portées par les prestations sociales (+ 1,8 %), tandis qu'on observe une baisse des transferts courants (- 2,4 %, dont une réduction de 1,4 Md€ des concours aux collectivités locales) et de la charge d'intérêts de l'État (- 2,5 %) à la faveur d'une baisse des taux d'intérêt nominaux et d'une inflation contenue. Les recettes ralentissent en raison d'un moindre dynamisme des impôts (+ 0,2 % contre + 4,4 % en 2013) comme des cotisations sociales (+ 1,2 % après + 3,0 % en 2013).

Le solde des Odac s'améliore à + 2,9 Md€ après + 1,0 Md€ en 2013. Cette hausse résulte d'une progression des recettes (+ 5,6 % après + 8,7 % en 2013) plus forte que celle des dépenses (+ 3,4 % après + 3,9 % en 2013). Les recettes hors prélèvements obligatoires progressent ainsi de 5,7 % (après + 8,1 % en 2013), en lien avec les investissements d'avenir. Cette évolution des recettes résulte également de la progression des prélèvements obligatoires (+ 5,2 % après + 11,8 % en 2013) sous l'effet notamment de la hausse de la CSPE (contribution au service public de l'électricité). La hausse des dépenses est tirée par les transferts en capital (+ 4,2 % avec le paiement de l'indemnité

*Ecomouv* par l'AFITF) et les subventions (+ 21,6 %, effet de la montée en charge des contrats aidés financés par l'Agence de services et de paiements).

Le déficit des administrations publiques locales se réduit à - 4,5 Md€ après - 8,5 Md€ en 2013. Cette amélioration résulte d'une hausse des recettes analogue à celle de 2013 (+ 1,4 % après + 1,3 % en 2013), conjuguée à un fort ralentissement des dépenses (- 0,3 % après + 3,4 % en 2013). Le recul de l'investissement local (- 9,6 % après + 5,2 % en 2013), dans une année d'élections municipales, explique en grande partie cette évolution des dépenses et fait plus que compenser la progression des prestations et transferts sociaux (+ 4,2 %) et des rémunérations (+ 3,9 %). Les recettes sont portées par la croissance des prélèvements obligatoires (+ 2,5 % après + 0,8 % en 2013), soutenue par les rentrées de cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et par celles des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en raison notamment de la possibilité donnée aux départements d'en augmenter le taux.

Le solde des administrations de sécurité sociale (ASSO) s'améliore légèrement en 2014, à - 8,5 Md€ après - 9,1 Md€ en 2013. La dynamique des dépenses des ASSO est stable (+ 2,3 % après + 2,2 % en 2013), tandis que les recettes ralentissent (+ 2,4 % après + 2,9 % en 2013). La maîtrise des dépenses s'explique par la décélération des prestations sociales (+ 2,3 % après + 2,8 % en 2013) en raison de la moindre progression des pensions, du fait notamment de l'absence de revalorisation des pensions de base ainsi que de l'accord entre partenaires sociaux sur les retraites complémentaires. L'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) a par ailleurs été sous-exécuté en 2014, de 0,3 Md€ par rapport à l'objectif voté en LFRSS 2014. Les recettes sont portées par les cotisations sociales (+ 2,6 %) et les recettes fiscales (+ 2,5 %), du fait de la rétrocession du gain d'impôt sur le revenu émanant de la baisse du plafond du quotient familial et de la fiscalisation des primes versées par les employeurs au titre de la couverture complémentaire maladie. ■

# Besoin de financement des administrations publiques 13

## 1. Chiffres clés des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Solde public (en % du PIB)<sup>1</sup></b>	<b>- 7,1</b>	<b>- 6,8</b>	<b>- 5,1</b>	<b>- 4,8</b>	<b>- 4,1</b>	<b>- 4,0</b>
<b>Solde public (en Md€)<sup>1</sup></b>	<b>- 138,5</b>	<b>- 135,2</b>	<b>- 104,5</b>	<b>- 100,4</b>	<b>- 86,4</b>	<b>- 84,8</b>
<b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en Md€)<sup>1</sup></b>	<b>- 138,9</b>	<b>- 135,8</b>	<b>- 105,0</b>	<b>- 100,4</b>	<b>- 86,4</b>	<b>- 84,8</b>
État	- 116,9	- 121,7	- 91,2	- 81,6	- 69,8	- 74,7
Organismes divers d'administration centrale	- 1,3	10,9	- 0,2	- 2,6	1,0	2,9
Administrations publiques locales	- 6,0	- 1,7	- 0,7	- 3,5	- 8,5	- 4,5
Administrations de sécurité sociale	- 14,6	- 23,2	- 12,9	- 12,7	- 9,1	- 8,5
<b>Recettes publiques (en % du PIB)</b>	<b>49,6</b>	<b>49,6</b>	<b>50,8</b>	<b>52,0</b>	<b>52,9</b>	<b>53,5</b>
<b>Dépenses publiques (en % du PIB)</b>	<b>56,8</b>	<b>56,4</b>	<b>55,9</b>	<b>56,8</b>	<b>57,0</b>	<b>57,5</b>
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) <sup>2</sup>	...	1,0	0,0	1,1	1,1	0,5
<b>Prélèvements obligatoires (en % du PIB)</b>	<b>41,0</b>	<b>41,3</b>	<b>42,6</b>	<b>43,8</b>	<b>44,7</b>	<b>44,9</b>

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dépenses et recettes des administrations publiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013 (en %)
Dépenses de fonctionnement <sup>1</sup>	360,5	368,1	374,8	382,8	389,8	394,5	1,2
<i>dont : consommations intermédiaires<sup>1</sup></i>	97,3	98,9	101,5	104,5	106,5	105,7	- 0,7
<i>  rémunérations</i>	254,1	259,8	263,6	268,5	273,1	278,2	1,9
Intérêts <sup>2</sup>	48,3	51,2	56,3	56,7	51,4	50,5	- 1,7
Prestations sociales en espèces et en nature	483,5	498,6	512,8	530,0	544,9	557,8	2,4
Autres transferts et subventions	122,2	124,9	124,3	130,6	132,6	141,9	7,0
Acquisition nette d'actifs non financiers	86,1	85,1	83,3	86,0	88,4	81,7	- 7,6
<i>dont : investissement</i>	82,4	82,9	81,6	84,5	84,9	78,6	- 7,3
<b>Ensemble des dépenses</b>	<b>1 100,6</b>	<b>1 128,0</b>	<b>1 151,5</b>	<b>1 186,0</b>	<b>1 207,1</b>	<b>1 226,4</b>	<b>1,6</b>
Ventes et autres recettes de production	77,2	80,0	81,4	83,0	84,6	85,9	1,4
Revenus de la propriété	16,5	16,1	17,1	15,0	14,2	15,0	5,5
Impôts	495,1	516,8	552,9	581,0	601,4	610,5	1,5
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	289,3	293,2	310,7	319,6	328,6	336,9	2,5
<i>  impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	204,0	220,6	238,2	256,8	269,4	270,0	0,2
Cotisations sociales effectives	317,6	323,8	336,6	346,1	356,9	366,1	2,6
Autres recettes <sup>2</sup>	55,3	55,5	58,5	60,4	63,5	64,1	0,9
<b>Total des recettes</b>	<b>961,7</b>	<b>992,2</b>	<b>1 046,6</b>	<b>1 085,6</b>	<b>1 120,7</b>	<b>1 141,6</b>	<b>1,9</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>- 138,9</b>	<b>- 135,8</b>	<b>- 105,0</b>	<b>- 100,4</b>	<b>- 86,4</b>	<b>- 84,8</b>	<b>- 1,9</b>

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

# 14 Dette des administrations publiques

**La dette publique au sens de Maastricht** s'élève à 2 037,8 milliards d'euros fin 2014 après 1 953,4 milliards un an plus tôt. Elle atteint 95,6 % du PIB, après 92,3 % fin 2013.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 610,2 milliards d'euros, en hausse de 74,3 milliards, soit une variation très proche de son besoin de financement (74,7 milliards).

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) est stable à 22,6 milliards d'euros fin 2014, comme en 2013. La Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Inversement, la dette liée à la contribution pour le service public de l'électricité (CSPE), celle du Fonds de garantie des dépôts et de résolution (FGDR) et celle de la société anonyme de gestion des stocks de sécurité (SAGESS) jouent à la hausse pour + 1,0 milliard. Enfin, l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) s'endette de 0,4 milliard sur dix ans envers la société *Ecomouv* à la suite de la rupture du contrat « Écotaxe ».

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 188,2 milliards d'euros à la fin 2014, soit une hausse de 4,9 milliards par rapport à 2013, proche de leur besoin de financement (4,5 milliards d'euros).

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale augmente de 5,1 milliards pour s'établir à 216,8 milliards d'euros fin 2014. Le besoin de financement (8,5 milliards), significativement plus important que la variation de la

dette, est en partie financé par l'achat par l'État de 3,1 milliards de titres de l'Acoss. L'endettement d'un organisme public auprès d'un autre organisme public n'est pas comptabilisé dans sa contribution à la dette maastrichtienne : c'est donc ici le cas pour les titres émis par l'Acoss et achetés par l'État.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 84,4 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la **dette nette** : celle-ci augmente de 81,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2013 pour atteindre 1 849,9 milliards d'euros, soit 86,7 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. La trésorerie de l'État diminue de 2,0 milliards et les administrations de sécurité sociale augmentent leur détention de titres à court et à long terme de respectivement 2,8 milliards et 1,8 milliard. L'État accorde 1,4 milliard de prêts alors que les Odac s'en font rembourser 1,4 milliard.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,4 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en deux ans et atteint 79,0 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître depuis, à un rythme annuel moyen de 3,3 points.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 28, la dette des administrations publiques atteint 86,8 % du PIB de l'Union, en augmentation de 1,3 point par rapport à fin 2013. ■

## Définitions

**Dette publique au sens de Maastricht** : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car : elle exclut certains instruments de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement ; elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues ; enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

**Dette nette** : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créances négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

## Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2014 : l'investissement se replie et le déficit se réduit légèrement », *Insee Première* n° 1548, mai 2015.

# Dette des administrations publiques 14

## 1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

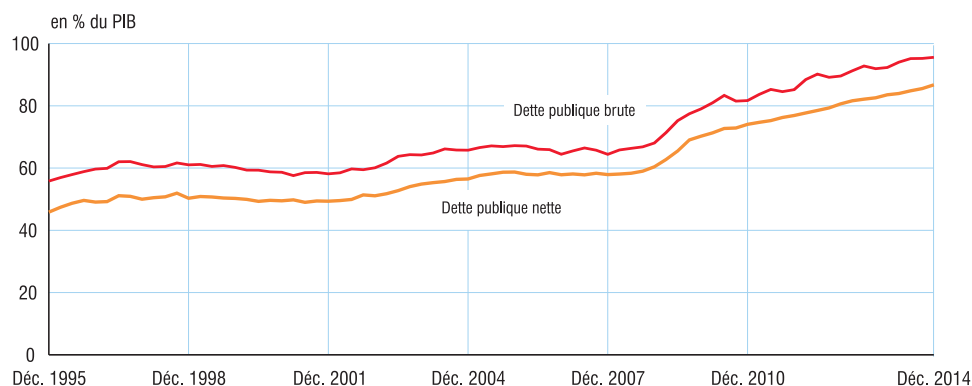
	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2014	
	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>	Dette publique brute <sup>1</sup>	Dette publique nette <sup>1</sup>
État	1 457,3	1 353,3	1 535,9	1 431,9	1 610,2	1 506,8
Organismes divers d'administration centrale	24,0	5,0	22,6	4,8	22,6	6,5
Administrations locales	176,8	163,9	183,3	170,6	188,2	175,3
Administrations de sécurité sociale	211,0	160,6	211,7	160,8	216,8	161,2
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	<b>1 869,2</b>	<b>1 682,8</b>	<b>1 953,4</b>	<b>1 768,2</b>	<b>2 037,8</b>	<b>1 849,9</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>89,6</b>	<b>80,6</b>	<b>92,3</b>	<b>83,5</b>	<b>95,6</b>	<b>86,7</b>

1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dette publique brute et dette publique nette



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2011	2012	2013	2014
Allemagne	77,9	79,3	77,1	74,7
Autriche	82,1	81,5	80,9	84,5
Belgique	102,0	103,8	104,4	106,5
Danemark	46,4	45,6	45,0	45,2
Espagne	69,2	84,4	92,1	97,7
Finlande	48,5	52,9	55,8	59,3
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>85,2</b>	<b>89,6</b>	<b>92,3</b>	<b>95,6</b>
Grèce	171,3	156,9	175,0	177,1
Irlande	111,2	121,7	123,2	109,7
Italie	116,4	123,1	128,5	132,1
Luxembourg	19,1	21,9	24,0	23,6
Pays-Bas	61,3	66,5	68,6	68,8
Pologne	54,8	54,4	55,7	50,1
Portugal	111,1	125,8	129,7	130,2
Royaume-Uni	81,8	85,8	87,3	89,4
Suède	36,2	36,6	38,7	43,9
<b>Union européenne à 28</b>	<b>80,9</b>	<b>83,7</b>	<b>85,5</b>	<b>86,8</b>
<b>Zone euro à 18</b>	<b>85,9</b>	<b>89,3</b>	<b>91,1</b>	<b>92,0</b>

1. Données publiées par l'Insee le 13 mai 2015.

Sources : Insee, Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2015.

## 15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2013, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 207,1 milliards d'euros, soit 57,0 % du PIB. La protection sociale est le poste le plus important (42,9 % des dépenses) ; il est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par les collectivités locales et l'État (exclusion, handicap, dépendance). Les autres postes importants sont les dépenses de santé (14,1 %), les services publics généraux (11,9 %) et l'enseignement (9,7 %).

Les dépenses publiques sont relativement dynamiques sur moyenne période. Depuis 2000, elles ont augmenté sensiblement plus vite que le PIB en valeur : + 3,6 % contre + 3,0 % en moyenne par an. C'est toujours le cas en 2013, même si le rythme fléchit (+ 1,8 % contre + 1,4 %). Au sein des grandes fonctions de dépense, les évolutions sont assez contrastées en 2013 : les dépenses de loisirs, culture et culte, de protection de l'environnement, et de logement et d'équipements collectifs sont dynamiques : respectivement + 7,0 %, + 6,5 % et + 6,1 %. À l'inverse, les dépenses de défense et des services publics généraux croissent modérément, de 1,9 % et 1,3 % respectivement.

En termes de catégorie d'administration publique, ce sont les dépenses des organismes divers d'administration centrale (Odac) et des administrations publiques locales qui augmentent le plus en 2013, de 3,9 % et 3,5 % respectivement. Viennent ensuite les dépenses des administrations de sécurité sociale (+ 2,2 % après + 3,4 % en 2012). Ce ralentissement s'explique par des dépenses d'assurance maladie plus faibles que prévu en 2013, par la montée en charge de la réforme des retraites et par des prestations

familiales moins dynamiques ; ces dernières subissent en effet le contrecoup de la revalorisation exceptionnelle de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire de 2012. Enfin, les dépenses de l'État n'augmentent que de 1,0 % après + 1,3 % en 2012 en raison notamment du ralentissement des dépenses de personnel et des prestations sociales.

En 2013, le taux de dépenses publiques est plus élevé en France qu'au Royaume-Uni ou qu'en Allemagne : 57,0 % du PIB contre respectivement 45,5 % et 44,3 %. La France, *ex æquo* avec le Danemark, se classe au quatrième rang européen derrière la Slovaquie, la Grèce et la Finlande. La structure des dépenses par fonction est similaire dans la plupart des pays européens avec une prédominance des dépenses sociales (environ 40 % des dépenses en 2013), ainsi que, dans une moindre mesure, des dépenses de santé, de services publics généraux et d'enseignement. Ces quatre postes représentent 80 % des dépenses en 2013 en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne. Les disparités en termes de poids de la dépense publique de protection sociale traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Hors protection sociale, la France ne se situe que quatre points au-dessus du Royaume-Uni et sept points au-dessus de l'Allemagne en 2013 : 32,5 % du PIB contre respectivement 28,6 % et 25,4 %. Entre 2008 et 2013, la part des dépenses publiques dans le PIB augmente de 4,0 points en France (- 1,1 point au Royaume-Uni et + 0,8 point en Allemagne), dont deux tiers sont imputables aux dépenses publiques hors protection sociale. ■

### Définitions

**Dépenses des administrations publiques** : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. La ventilation sur 2014 ne sera publiée qu'à la fin de 2015, ce qui explique que les données commentées ici portent sur 2013.

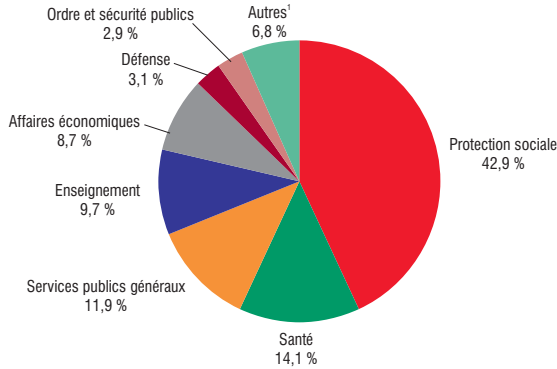
Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses de prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques (voir annexe *Glossaire*).



# Dépenses des administrations publiques par finalité 15

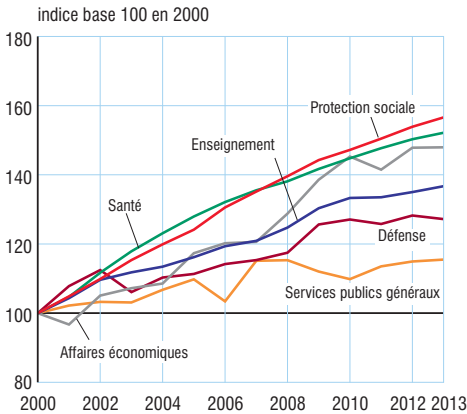
## 1. Structure des dépenses en France en 2013



1. Part inférieure à 3 % (loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).  
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

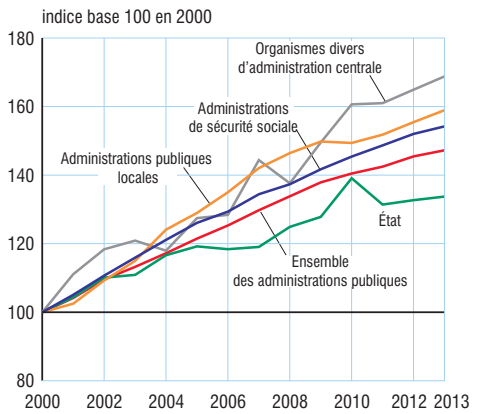
## 2. Dépenses publiques par finalité



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Évolution des dépenses par catégorie d'administration publique



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 4. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques

	France		Italie		Royaume-Uni		Allemagne		Espagne	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Services publics généraux	13,6	11,9	18,6	17,5	10,2	12,5	14,8	14,3	12,4	15,5
Défense	3,2	3,1	2,6	2,3	5,3	5,0	2,2	2,4	2,4	2,1
Ordre et sécurité publics	2,9	2,9	3,8	3,8	5,3	4,8	3,4	3,5	4,8	4,5
Affaires économiques	8,2	8,7	8,4	8,2	11,0	6,8	8,0	7,5	13,1	10,0
Protection de l'environnement	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	1,8	1,2	1,3	2,4	1,9
Logement et équipements collectifs	2,4	2,4	1,4	1,4	2,3	1,5	1,7	0,9	2,6	1,0
Santé	14,0	14,1	14,7	14,1	15,4	16,7	14,8	15,8	14,7	13,6
Loisirs, culture et culte	2,7	2,6	1,7	1,4	2,1	1,7	1,8	1,9	3,9	2,6
Enseignement	9,8	9,7	9,1	8,0	13,2	12,0	9,0	9,7	10,2	9,1
Protection sociale	41,5	42,9	37,9	41,3	33,2	37,2	42,9	42,6	33,5	39,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble des dépenses (en % du PIB)</b>	<b>53,0</b>	<b>57,0</b>	<b>47,8</b>	<b>50,8</b>	<b>46,6</b>	<b>45,5</b>	<b>43,5</b>	<b>44,3</b>	<b>41,1</b>	<b>44,3</b>
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	31,0	32,5	29,7	29,8	31,1	28,6	24,8	25,4	27,3	26,7

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2010.



## 16 Intermédiaires financiers

En 2014, la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** progresse sensiblement (+ 6,4 % dont + 4,0 % pour les seuls établissements de crédit). Cette hausse provient principalement de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim) (+ 6,5 % par rapport à 2013), puisqu'à l'effet mécanique de la progression des encours de crédits et dépôts vient s'ajouter une légère augmentation de la marge globale d'intermédiation (+ 7 points de base). Dans un contexte de baisse des taux (la Banque centrale européenne a diminué par deux fois son taux directeur en 2014), le coût moyen de refinancement des banques, qui sert de référence pour le calcul de la marge d'intermédiation, diminue de 31 points de base par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution du coût de refinancement n'est pas complètement répercutée par les banques sur les taux à la clientèle : la diminution de 14 points des taux sur les crédits leur permet d'augmenter la marge sur crédits de 17 points, mais la marge sur dépôts se contracte de 10 points du fait d'une baisse de la rémunération des dépôts de seulement 21 points. La progression de la **production facturée** mesurée par les commissions est plus modeste (+ 2,0 %), les consommations intermédiaires s'accroissent légèrement de 1,1 % (contre - 0,7 %) et les frais de personnel sont presque stables (0,4 % contre - 1,5 % en 2013). Au total, le taux de marge se renforce de 3,3 points, à 45 % en 2014.

Les flux d'intérêts, après déduction de la production de Sifim, diminuent de 9,2 % pour les intérêts reçus et de 5,9 % pour les intérêts versés, en lien avec la baisse des taux.

Les impôts courants baissent pour la première fois depuis 2010 (- 10,9 %) et la formation

brute de capital fixe augmente de 6,2 %. Toujours positive, la capacité de financement diminue toutefois à 7,4 milliards d'euros après 9,6 milliards d'euros en 2013, notamment en raison du paiement de pénalités par le groupe *BNP Paribas* à la suite de l'accord avec les autorités des États-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars. En excluant cette charge exceptionnelle, enregistrée en « autres transferts courants divers » en comptabilité nationale, la capacité de financement se serait élevée à 11,6 milliards d'euros.

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale ne coïncide pas avec le produit net bancaire calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit (secteur S122 de la comptabilité nationale, couvrant les établissements agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution pour réaliser des opérations de crédit). En particulier, le produit net bancaire n'est pas grevé de certaines charges correspondant à une fraction des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre d'autres éléments : les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers, qui ne sont pas enregistrées en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution (revenus de la propriété) ou dans les comptes de réévaluation patrimoniale (plus ou moins-values).

En 2014, ces deux indicateurs évoluent en sens inverse. La valeur ajoutée des comptes nationaux progresse (+ 4 %) tandis que le produit net bancaire se contracte (- 13,8 %) du fait de la diminution des revenus issus des opérations de change et sur produits dérivés et de la détérioration du solde des intérêts avec les banques non résidentes. ■

### Définitions

**Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF)** : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit et les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés).

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

## 1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2011	2012	2013	2014	Évolution 2014 / 2013 (en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>123,5</b>	<b>126,1</b>	<b>130,5</b>	<b>135,4</b>	<b>3,7</b>
Sifim	a1	45,6	47,1	50,3	53,6	6,5
Production facturée	a2	76,7	77,7	78,8	80,4	2,0
Production pour compte propre	a3	1,2	1,3	1,3	1,4	1,8
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>63,0</b>	<b>63,9</b>	<b>64,6</b>	<b>65,3</b>	<b>1,1</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>60,4</b>	<b>62,1</b>	<b>65,9</b>	<b>70,1</b>	<b>6,4</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,5	34,4	34,0	34,1	0,4
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	4,4	4,4	4,4	4,0	-9,2
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>22,5</b>	<b>23,3</b>	<b>27,5</b>	<b>32,0</b>	<b>16,4</b>
Intérêts reçus	f	180,5	169,5	138,3	125,6	-9,2
Dividendes reçus	g	31,7	28,4	27,6	29,6	7,3
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	1,5	1,9	1,8	1,8	3,7
Intérêts versés	i	155,5	150,0	129,9	122,2	-5,9
Dividendes versés	j	19,1	12,4	13,0	12,4	-4,7
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>m</b>	<b>35,9</b>	<b>38,0</b>	<b>31,5</b>	<b>32,9</b>	<b>4,6</b>
Impôts courants	n	8,8	9,6	10,9	9,7	-10,9
Formation brute de capital fixe	q	12,5	14,5	12,2	12,9	6,2
Autres transferts courants divers	r	-0,4	-0,6	-0,5	-4,8	7,9
<b>Capacité de financement</b>	<b>s</b>	<b>15,7</b>	<b>14,9</b>	<b>9,6</b>	<b>7,4</b>	<b>-22,8</b>
<b>Ratios (en %)</b>						
Taux de valeur ajoutée	c / a	49,0	49,3	50,5	51,8	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	36,9	37,3	38,6	39,6	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	62,1	61,6	60,4	59,4	///
Taux de marge	e / c	37,2	37,5	41,7	45,6	///
Taux d'investissement	q / c	20,6	23,4	18,5	18,5	///

Champ : France.

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

## 2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>57,0</b>	<b>58,1</b>	<b>62,6</b>	<b>65,1</b>
Consommations intermédiaires n'entrant pas dans la formation du PNB	19,0	18,1	18,6	20,0
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire	21,8	12,8	7,9	-5,8
Intérêts nets (ajustés du Sifim)	0,7	-5,6	-11,0	-21,4
Dividendes nets	21,1	18,4	18,9	15,7
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation	-0,7	17,7	11,0	7,0
Contribution nette des plus et moins values sur titres	-6,7	16,1	18,7	9,8
Contribution nette des instruments financiers dérivés	10,9	-7,8	-9,6	-2,1
Dotations aux provisions sur titres	-4,8	7,6	2,5	0,4
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage	-0,2	1,9	-0,7	-1,1
<b>Produit net bancaire (PNB)</b>	<b>97,1</b>	<b>106,7</b>	<b>100,1</b>	<b>86,3</b>

Champ : France.

Sources : Insee ; Banque de France.

## 17 Sociétés d'assurance

En 2014, la production de services des **sociétés d'assurance** baisse de 3,2 % en valeur après une hausse de 4 % en 2013. Cette diminution est essentiellement imputable à l'assurance-vie.

La baisse générale des taux de rendement des principaux instruments d'épargne financière des ménages a renforcé l'attractivité de l'assurance-vie qui enregistre une collecte nette en forte progression en 2014 (+ 8 % sur les cotisations par rapport à 2013 et - 1 % sur les prestations et rachats). Ce bon résultat sur le volume d'assurance-vie est notamment imputable aux rendements élevés des contrats en unité de compte. Cependant, dans un contexte de baisse accélérée des rendements des obligations souveraines, l'appel à la prudence de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a incité les sociétés d'assurance-vie à provisionner une part importante des revenus tirés des contrats en euros, au lieu de les reverser directement aux assurés. Ceci pèse très fortement sur les marges des assureurs-vie en 2014, ainsi que sur les revenus distribués aux assurés qui baissent de près de 4 milliards d'euros en 2014.

Parallèlement, les cotisations d'assurance-dommages augmentent de 2,3 % en 2014 sur l'ensemble du marché alors que les indemnités attendues par les assureurs ont progressé davantage (+ 3,9 %) : la production de services d'assurance-dommages est donc stable en 2014. Les primes au titre des risques liés à

l'habitation augmentent de 4 %, comme en 2013. La croissance des cotisations au titre de l'assurance automobile en 2014 est de 2 %, mais reste limitée : avec la perspective d'une intensification de la concurrence liée à l'entrée en vigueur en 2015 de la loi Hamon (qui assouplit les procédures de résiliation des contrats d'assurance), les assureurs s'efforcent de fidéliser leur clientèle en évitant les hausses de prix.

Les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, sont en hausse de 6 %. Au total, la valeur ajoutée dégagée par les sociétés d'assurance diminue de près de 5 milliards d'euros. Les salaires et cotisations sociales versées augmentent légèrement (+ 0,5 %).

En lien avec la baisse des taux d'intérêt sur les marchés financiers, les intérêts reçus par les assureurs, essentiellement des intérêts d'obligations souveraines, reculent en 2014 (- 4,6 %). Ce recul n'est que très partiellement compensé par le rebond (+ 4,5 %) des revenus tirés des fonds d'investissement (y compris les bénéfices réinvestis dans ces fonds), qui bénéficient du dynamisme des marchés d'actions. Comme évoqué plus haut, les revenus de la propriété attribués aux assurés accusent une forte baisse (- 7,4 %).

Au final, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 1,8 milliard d'euros : ce dernier atteint désormais 4,6 milliards d'euros. ■

### Définitions

**Secteur des sociétés d'assurance** : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

## 1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
		(en milliards d'euros)					(en %)
<b>Production</b>	<b>a</b>	<b>61,6</b>	<b>61,2</b>	<b>60,7</b>	<b>63,4</b>	<b>61,4</b>	<b>- 3,2</b>
Assurance-vie	a1	17,1	18,0	16,2	17,9	15,3	- 14,7
Assurance-dommages	a2	32,7	30,9	31,7	34,2	34,3	0,2
Réassurance	a3	4,7	5,9	6,3	4,9	5,7	15,9
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	7,1	6,5	6,5	6,3	6,1	- 3,5
<b>Consommation intermédiaire</b>	<b>b</b>	<b>45,7</b>	<b>44,3</b>	<b>46,1</b>	<b>46,2</b>	<b>48,9</b>	<b>6,0</b>
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>c = a - b</b>	<b>15,9</b>	<b>17,0</b>	<b>14,7</b>	<b>17,2</b>	<b>12,5</b>	<b>- 27,6</b>
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,2	9,5	9,7	9,8	9,9	0,5
Impôts liés à la production – subventions d'exploitation	d2	1,0	1,1	1,2	1,2	1,1	- 8,3
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>e = c - d1 - d2</b>	<b>5,6</b>	<b>6,4</b>	<b>3,8</b>	<b>6,2</b>	<b>1,5</b>	<b>- 75,9</b>
Intérêts reçus	f	44,5	47,2	44,2	43,5	41,5	- 4,6
Dividendes reçus	g	3,2	3,8	3,5	3,7	3,5	- 5,2
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	3,1	2,2	2,7	3,3	3,2	- 2,7
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	9,1	9,4	8,7	8,1	8,5	4,5
Intérêts versés	j	2,8	3,4	3,1	2,8	2,8	- 2,6
Dividendes versés	k	5,3	5,0	5,0	5,2	6,8	29,5
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	53,7	49,9	49,1	51,9	48,0	- 7,4
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	1,5	0,5	0,7	0,6	0,7	3,7
<b>Solde des revenus primaires</b>	<b>n</b>	<b>5,1</b>	<b>11,3</b>	<b>6,6</b>	<b>5,5</b>	<b>1,4</b>	<b>- 75,1</b>
Impôts courants	o	2,8	3,8	3,5	3,7	3,1	- 15,7
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	28,8	26,9	28,6	29,0	29,6	2,3
Primes nettes de services d'assurance-dommages (affaires directes)	q	39,3	40,7	41,5	42,2	43,9	3,9
Indemnités d'assurance-dommages (affaires directes)	r	39,6	40,0	41,8	43,0	43,7	1,8
Formation brute de capital fixe	s	1,6	2,0	2,3	2,1	2,0	- 1,6
<b>Capacité / besoin de financement</b>	<b>t</b>	<b>- 0,5</b>	<b>4,3</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 2,8</b>	<b>- 4,6</b>	<b>///</b>
<b>Ratios (en %)</b>							
Taux de valeur ajoutée	c/a	25,8	27,7	24,2	27,2	20,3	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	58,0	55,9	65,9	57,0	79,2	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français atteignent en 2014 un total de 89 milliards d'euros, en augmentation de 87 % par rapport à 2013. Cette progression est principalement due aux titres de créance (76 milliards d'euros, après 38 milliards d'euros en 2013). Les émissions nettes de titres de créance à long terme s'établissent à 93 milliards d'euros, en repli de 10 milliards d'euros par rapport à 2013 ; les titres à court terme font l'objet de remboursements pour 17 milliards d'euros. Par ailleurs, les émissions d'actions cotées sont en progression, à 13 milliards d'euros après 9 milliards d'euros en 2013.

Les émissions de titres de créance des sociétés non financières croissent fortement par rapport à 2013, atteignant 50 milliards d'euros (après 20 milliards d'euros), niveau proche de celui enregistré en 2012 (51 milliards d'euros). Cet essor concerne essentiellement le compartiment de moyen et long terme (obligations) qui enregistre 45 milliards d'euros d'émissions nettes. Dans le même temps, les émissions des titres de créance à court terme (billets de trésorerie) redeviennent positives (5 milliards d'euros) après les remboursements nets de 2013.

Pour la troisième année consécutive, les émissions nettes de titres de créance des institutions financières et des sociétés d'assurance sont négatives en 2014, à - 46 milliards d'euros. Cela signifie que les remboursements ont excédé les émissions. Les titres à long terme émis par les institutions financières et les sociétés d'assurance font également l'objet de remboursements (- 27 milliards d'euros). Les institutions financières réduisent leurs remboursements sur le compartiment de court terme (- 19 milliards d'euros en 2014 après - 75 milliards d'euros en 2013).

Les administrations publiques diminuent leurs émissions nettes de titres de créance (73 milliards d'euros après 78 milliards d'euros en 2013). Les émissions à long terme s'établissent à 75 milliards d'euros, après 66 milliards d'euros en 2013. Cette progression est le fait des administrations de sécurité sociale dont les émissions nettes atteignent 7 milliards d'euros et, dans une moindre mesure, l'État, qui augmente ses émissions nettes de 2 milliards d'euros, à 68 milliards d'euros. Sur le segment de court terme, les administrations publiques procèdent de nouveau à des remboursements (- 3 milliards d'euros) après des émissions nettes positives en 2013. ■

### Définitions

**Titres de créance** : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créance négociables émis sur le marché français (billets de trésorerie, certificats de dépôt, bons à moyen terme négociable), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

### Pour en savoir plus

- Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la Banque de France : [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr), à la rubrique Économie et Statistique - Titres, Crédits et Dépôts - Endettement et titres.

# Émissions de titres des agents résidents 18

## 1. Émissions de titres

en milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2014/2013
<b>Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents</b>	<b>187,5</b>	<b>220,1</b>	<b>85,6</b>	<b>47,7</b>	<b>89,0</b>	<b>41,3</b>
<b>Titres de créance (valeur nominale)</b>	<b>180,5</b>	<b>209,6</b>	<b>74,2</b>	<b>38,3</b>	<b>76,5</b>	<b>38,2</b>
par les sociétés non financières	25,6	26,7	51,1	19,8	50,1	30,3
court terme	-1,4	2,9	5,8	-2,3	5,1	7,3
long terme	27,0	23,8	45,3	22,1	45,0	23,0
par les institutions financières <sup>1</sup>	63,0	71,4	-53,6	-61,5	-49,8	11,7
court terme	5,3	41,4	-37,2	-75,1	-19,2	55,9
long terme	57,7	30,0	-16,4	13,6	-30,6	-44,3
par les sociétés d'assurance	-0,2	1,5	0,6	1,8	3,6	1,8
par les administrations publiques	92,2	109,9	76,1	78,2	72,6	-5,6
court terme	-12,4	-5,8	-29,5	12,1	-2,6	-14,6
long terme	104,6	115,7	105,6	66,2	75,2	9,0
dont : obligations assimilables du Trésor	91,7	69,9	60,4	118,4	128,9	10,5
<b>Actions cotées - émissions contre apport en espèces</b>	<b>7,0</b>	<b>10,5</b>	<b>11,4</b>	<b>9,4</b>	<b>12,5</b>	<b>3,1</b>
par les sociétés non financières	4,9	7,0	10,0	7,8	10,9	3,0
par les institutions financières	2,0	3,4	1,0	1,1	1,6	0,5
par les sociétés d'assurance	0,1	0,1	0,4	0,4	0,0	-0,4

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

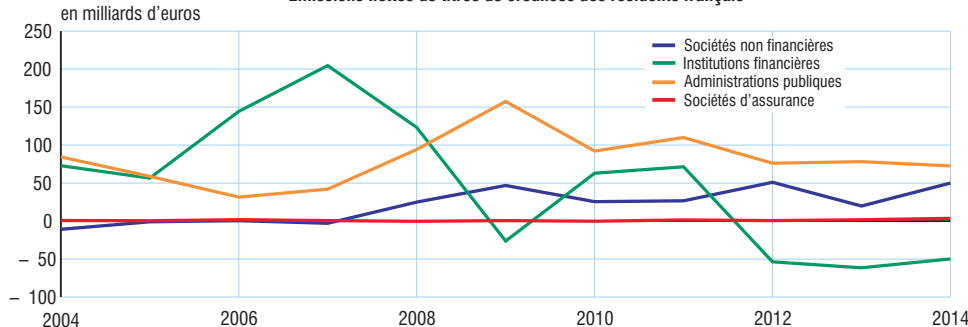
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2014.

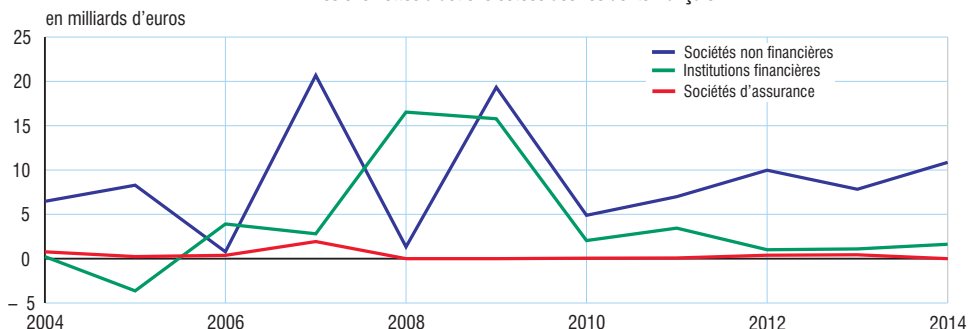
Source : Banque de France.

## 2. Émissions nettes de titres de créances et d'actions

Émissions nettes de titres de créances des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2014.

Source : Banque de France.

## 19 Patrimoine national

Fin 2013, le **patrimoine national** atteint 13 345 Md€, soit 7,7 années de **produit intérieur net** (PIN). Il se compose d'actifs non financiers pour 13 541 Md€ desquels il faut retrancher 196 Md€ de dettes nettes envers le reste du monde. L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente 88 % du patrimoine national. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux).

Ces actifs ne sont pas possédés dans les mêmes proportions par les différents agents économiques. Les ménages détiennent 82 % des logements. Les sociétés non financières possèdent 84 % des machines et équipements, et détiennent les autres bâtiments et ouvrages de génie civil à part sensiblement égale avec les administrations publiques.

En 2013, le patrimoine national est quasi stable pour la deuxième année consécutive (+ 0,1 % après - 0,3 % en 2012). D'une part, le patrimoine non financier, et en particulier immobilier, croît peu (+ 0,2 % après - 0,6 % en 2012) ; d'autre part, le patrimoine financier net diminue : les passifs progressent autant que les actifs (+ 2,6 %), mais à partir d'un niveau plus élevé. La hausse des cours boursiers joue favorablement sur les actifs possédés par les agents économiques, mais pèse aussi sur le patrimoine des sociétés, dont les actions émises constituent un passif.

Fin 2013, les ménages (y compris ISBLSM) possèdent 78 % du patrimoine national, soit 10 414 Md€. Leur patrimoine augmente de 1,8 % par rapport à fin 2012, une hausse modeste par rapport à la forte progression observée du début des années 2000 jusqu'à la crise de 2008 : il équivaut à 8,1 années

de revenu disponible net fin 2013, contre 8,0 années un an plus tôt et 5,5 années en 2000.

Les actifs non financiers des ménages représentent 69 % de leur patrimoine. Leur valeur est quasi stable (- 0,1 %, à 7 188 Md€) du fait de l'atonie du marché immobilier. Les actifs financiers des ménages s'élèvent à 4 581 Md€ : ils progressent de 4,8 % par rapport à 2012, principalement grâce à la hausse des cours boursiers qui accroît la valeur de leurs encours d'actions et de parts de fonds d'investissement (1 296 Md€, + 8,8 %). Leurs placements en assurance-vie (1 530 Md€, + 3,8 %) accélèrent avec la reprise des souscriptions nettes. Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets et plans d'épargne, s'élèvent à 1 306 Md€. Ils ralentissent (+ 2,6 % après + 4,7 % en 2012) car l'effet du relèvement des plafonds du livret A et du livret de développement durable intervenu en 2012 et début 2013 s'atténue. Le passif financier des ménages atteint 1 355 Md€ (+ 1,3 %). Il est essentiellement constitué de crédits (1 176 Md€), qui progressent peu (+ 2,0 % en 2013 contre + 7,4 % en moyenne entre 2002 et 2012) en lien avec la faiblesse de l'investissement en logements dont ils servent, majoritairement, à financer l'achat.

Le patrimoine des administrations publiques est stable en 2013 (- 0,4 % après - 26,8 % en 2012). L'impact de l'accroissement de la dette nominale est en effet compensé par des effets prix favorables sur les actifs et les passifs financiers : la valeur des actifs augmente en lien avec le contexte boursier, tandis que la valeur de marché de la dette négociable diminue en raison de la hausse des taux des obligations. ■

### Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâtis, l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macroéconomiques nets plutôt que bruts, car il est lui-même un stock net.

### Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2013 », *Insee Première* n° 1529, décembre 2014.

## 1. Patrimoine national

	Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2013 (en milliards d'euros)			
	2000	2008	2013	2000-2008	2008-2013	Flux	CCF	Prix	Autres
<b>Actifs non financiers</b>	<b>(1) 5 911</b>	<b>12 040</b>	<b>13 541</b>	<b>104</b>	<b>12</b>	<b>2 268</b>	<b>-1 827</b>	<b>855</b>	<b>205</b>
Logements	2 179	3 533	4 089	62	16	637	-326	245	0
Autres bâtiments et génie civil	1 161	1 758	2 011	51	14	643	-568	178	0
Machines et équipements	410	555	590	35	6	469	-458	24	0
Terrains	1 454	5 148	5 594	254	9	0	0	331	115
Stocks	258	336	376	30	12	-2	0	42	0
Autres actifs non financiers	449	710	881	58	24	521	-475	35	90
<b>Créances nettes</b>	<b>(2) 245</b>	<b>-186</b>	<b>-196</b>	<b>-176</b>	<b>5</b>	<b>367</b>	<b>0</b>	<b>1 475</b>	<b>108</b>
Créances sur le reste du monde	2 546	4 826	5 796	90	20	80	0	836	54
Dettes envers le reste du monde	2 301	5 012	5 992	118	20	287	0	639	54
<b>Patrimoine net</b>	<b>(1) + (2) 6 156</b>	<b>11 854</b>	<b>13 345</b>	<b>93</b>	<b>13</b>	<b>2 635</b>	<b>-1 827</b>	<b>2 330</b>	<b>313</b>

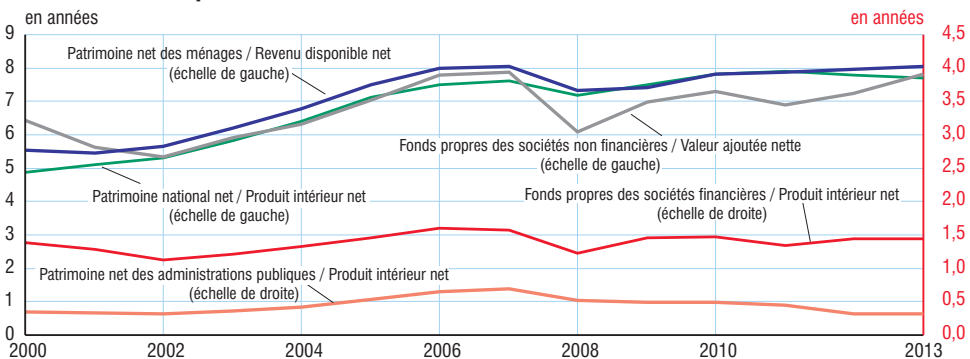
Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

## 2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2013

	en milliards d'euros				
	Économie nationale	Ménages (y compris ISBLSM)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
<b>Actifs non financiers</b>	<b>(ANF) 13 541</b>	<b>7 188</b>	<b>4 126</b>	<b>258</b>	<b>1 969</b>
dont : logements	4 089	3 356	635	39	59
autres bâtiments et génie civil	2 011	173	804	61	973
machines et équipements	590	48	494	14	34
terrains	5 594	3 433	1 303	105	753
<b>Actifs financiers</b>	<b>(AF) 24 018</b>	<b>4 581</b>	<b>5 856</b>	<b>12 455</b>	<b>1 126</b>
dont : numéraire et dépôts	4 738	1 306	458	2 861	113
titres de créance	3 233	87	58	3 023	65
crédits	4 110	28	1 103	2 861	118
actions et parts de fonds d'investissement	7 260	1 296	3 284	2 208	472
systèmes d'assurances et de garanties	1 797	1 630	48	113	6
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>(A) = (ANF) + (AF) 37 559</b>	<b>11 769</b>	<b>9 982</b>	<b>12 713</b>	<b>3 095</b>
<b>Passifs financiers</b>	<b>(PF) 24 214</b>	<b>1 355</b>	<b>8 031</b>	<b>12 281</b>	<b>2 547</b>
dont : numéraire et dépôts	5 055	0	0	4 945	110
titres de créance	3 824	0	490	1 521	1 813
crédits	4 007	1 176	2 037	494	300
actions et parts de fonds d'investissement	6 806	8	4 726	2 072	0
systèmes d'assurances et de garanties	1 806	0	0	1 806	0
<b>Patrimoine financier net</b>	<b>(AF) - (PF) -196</b>	<b>3 226</b>	<b>-2 175</b>	<b>174</b>	<b>-1 421</b>
<b>Patrimoine (ou valeur nette)</b>	<b>(A) - (PF) 13 345</b>	<b>10 414</b>	<b>1 951</b>	<b>432</b>	<b>548</b>

Sources : Insee, comptes nationaux, base 2010 ; Banque de France.

## 3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques





## 20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2014, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 4 641,6 milliards d'euros, en hausse de 4,2 % sur l'année, après + 2,8 % en 2013. Cette accélération est imputable aux sociétés non financières (+ 6,1 % après + 1,2 % en 2013). En revanche, l'augmentation des encours de dette des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – et des administrations publiques fléchit légèrement : respectivement + 1,8 % après + 2,0 % en 2013 et + 4,3 % après + 4,5 % en 2013. Apprécié en proportion du PIB, le **ratio d'endettement** des ménages et des administrations publiques (APU) continue de croître, de 0,5 point à 55,3 % après 54,8 % pour les premiers et de 3,3 points à 95,6 % après 92,3 % pour les secondes. Après une année de quasi-stabilité, celui des sociétés non financières (SNF) rebondit de 3,4 points à 66,8 %.

S'agissant des modalités d'endettement, la croissance des encours de **titres de créance émis par les ANF** accélère à 6,5 % (après + 4,3 % en 2013), sur une tendance plus rapide que les crédits obtenus des institutions financières : + 2,3 % en 2014 après + 1,6 %.

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages diminue très légèrement (+ 1,8 % en 2014 après + 2,0 % en 2013), du fait du ralentissement des crédits à l'habitat en lien avec la baisse des transactions et celle des

prix de l'immobilier. En revanche, l'encours de prêts aux SNF augmente de nouveau en 2014 (+ 2,4 %), les entreprises procédant à la reconstitution de leurs stocks tout en maintenant leur investissement au même niveau qu'en 2013.

Les grandes entreprises recourent davantage au financement de marché. L'encours des titres de long terme, largement prépondérant (490,9 milliards d'euros), augmente de 12,7 % (après + 4,2 %) et celui des titres à court terme rebondit de 22,7 % à 28,1 milliards d'euros, après avoir baissé de 9,1 % en 2013. Au total, la part des titres de créance émis par les SNF (519 milliards d'euros) augmente sensiblement, atteignant 36,4 % (contre 34,1 % en 2013) de leur endettement total.

L'endettement bancaire des administrations publiques progresse à un rythme plus modéré que l'année précédente (+ 4,0 %, après + 5,1 % en 2013). Parallèlement, la croissance de l'encours des financements par émission de titres de dette est stable à + 4,6 %. Les APU privilégient l'émission de titres à long terme, dont l'encours augmente de 5,6 % (après 4,7 %) et atteint 1 510,4 milliards d'euros sur un total de 1 703,6 milliards d'euros. Elles procèdent dans le même temps à des remboursements nets de titres de créance à court terme : – 3,2 %, après + 3,6 % en 2013. ■

### Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ; les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite dette de Maastricht) qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation, car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N – 1.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

# Endettement des agents non financiers 20

## 1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2013	2014	2013	2014
<b>Endettement des agents non financiers</b>	<b>4 455,1</b>	<b>4 641,6</b>	<b>2,8</b>	<b>4,2</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 159,4	1 179,8	2,0	1,8
Sociétés non financières	1 342,3	1 424,0	1,2	6,1
Administrations publiques <sup>2</sup>	1 953,4	2 037,8	4,5	4,3
<b>Crédits auprès des institutions financières<sup>3</sup></b>	<b>2 326,1</b>	<b>2 379,0</b>	<b>1,6</b>	<b>2,3</b>
Ménages et assimilés	1 159,4	1 179,8	2,0	1,8
Sociétés non financières	883,8	905,1	0,0	2,4
Administrations publiques	282,9	294,1	5,1	4,0
<b>Dépôts au passif du Trésor<sup>4</sup></b>	<b>41,1</b>	<b>40,0</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,7</b>
<b>Financements de marché</b>	<b>2 087,9</b>	<b>2 222,6</b>	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>458,5</b>	<b>519,0</b>	<b>3,4</b>	<b>13,2</b>
Titres de créance à court terme	22,9	28,1	-9,1	22,7
Titres de créance à long terme	435,6	490,9	4,2	12,7
<b>Administrations publiques</b>	<b>1 629,4</b>	<b>1 703,6</b>	<b>4,6</b>	<b>4,6</b>
Titres de créance à court terme	199,6	193,2	3,6	-3,2
Titres de créance à long terme	1 429,8	1 510,4	4,7	5,6

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

2. Dette publique au sens de Maastricht.

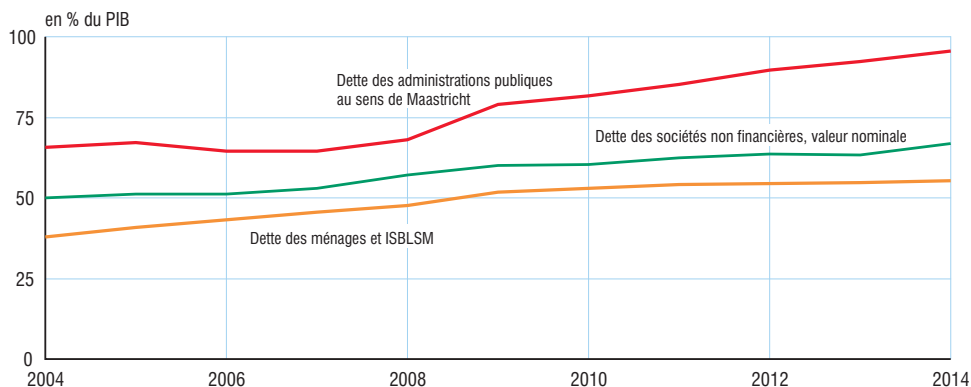
3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 21 Indicateurs de développement durable

La France a adopté en juillet 2010 une stratégie nationale de développement durable pour la période 2010-2013. Cette stratégie est organisée en neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens et internationaux. Fruits d'une concertation avec des représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement (État, collectivités territoriales, entreprises, partenaires sociaux et ONG environnementales), quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été choisis pour illustrer les neuf défis. Ils constituent le cœur du tableau de bord retenu pour suivre la mise en œuvre de la stratégie. Le comité interministériel au développement durable a adopté le 4 février 2015, une nouvelle stratégie de transition écologique vers le développement durable pour la période 2015-2020 avec un tableau de bord d'indicateurs pour en assurer le suivi.

Alors que depuis 2000, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne, une partie des pressions sur les ressources naturelles apparaît relativement maîtrisée, notamment en matière d'émissions à effet de serre et de productivité des matières. Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre qui ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique sont inférieures en 2012 de 12,1 % au niveau de 1990, référence du protocole de Kyoto. Le découplage depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports avec la croissance économique, joint à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (14,2 % de la consommation finale d'énergie en 2013) contribue à la maîtrise de ces émissions. L'efficacité matérielle de l'économie s'accroît : le volume de PIB (en euros) produit avec l'utilisation d'un kilogramme de matières a augmenté de 31 % entre 2000 et 2013. La forte augmentation depuis 2009 résulte essentiellement d'une baisse de la consommation de matière en matériaux de construction du fait du ralentissement économique de ce secteur.

Cependant, les engagements à plus long terme sont très exigeants : la France s'est engagée, au sommet de Copenhague, à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En outre, la France reste très en dessous de l'objectif de 23 % fixé par la loi Grenelle 1 pour la part des énergies

renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Par ailleurs, la croissance économique s'accompagne d'une dépendance plus forte aux importations et de « flux cachés » liés aux importations qui s'ajoutent aux émissions depuis le territoire français. Ainsi, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque Français, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services nécessaires à la satisfaction de cette demande, s'élève en 2010 à 11,6 tonnes par an lorsque l'on tient compte de l'ensemble des biens et services absorbés par cette demande, qu'ils soient produits en France ou importés, alors que seulement 7,7 tonnes sont émises en moyenne sur le territoire français. De plus, la pression reste très forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2013, les surfaces artificialisées occupent 9,1 % du territoire national. Leur progression s'accélère ces dernières années : elles gagnent en superficie l'équivalent d'un département tous les dix ans en moyenne. Elle est défavorable à de nombreuses espèces, en particulier aux oiseaux spécialistes des milieux agricoles, alors que les oiseaux généralistes s'adaptent mieux, voire progressent.

En termes de bien-être et de cohésion sociale, ces indicateurs font ressortir un diagnostic contrasté : le taux d'emploi des seniors continue d'augmenter et la France connaît un taux de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne européenne, mais en hausse depuis le milieu des années 2000. De même, l'espérance de vie en bonne santé ne progresse plus et la part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation, après la forte hausse de 2009, se maintient depuis à un niveau élevé (14,2 % en 2013).

Des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance. La part des dépenses de recherche dans le PIB est significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixés par la stratégie de l'Europe à l'horizon 2020.

De même, la réalisation des objectifs de développement durable au niveau mondial, dits objectifs « du millénaire », nécessitera un effort : seulement 0,41 % du revenu national brut est consacré à l'aide publique au développement en 2013, alors que l'objectif était fixé à 0,56 % en 2010 et 0,7 % en 2015. ■

# Indicateurs de développement durable 21

## 1. Indicateurs de développement durable

	1995	2000 sauf <sup>1</sup>	2005	2010	2012	2013
<b>Défi 1 - Consommation et production durable</b>						
<b>1.1 Productivité matières (en euros/kg)<sup>2</sup></b>						
France	1,93	2,01	2,25	2,56	2,61	2,63
UE28e	...	...	1,53	1,81	1,91	1,93
<b>Défi 2 - Société de la connaissance</b>						
<b>2.1 Sorties précoces du système scolaire (en %)<sup>3</sup></b>						
France	15,4	13,3	12,2 <sup>3</sup>	12,5	11,5	9,7 <sup>3</sup>
UE28	...	...	15,7 <sup>3</sup>	13,9	12,7	11,9
<b>2.2 Dépense intérieure de recherche et développement (en % du PIB)</b>						
France	2,23	2,08 <sup>3</sup>	2,04	2,18 <sup>3</sup>	2,23	2,23
UE28	1,65	1,74	1,73	1,91	1,98	...
<b>Défi 3 - Gouvernance</b>						
<b>3.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance (en % des femmes cadres dirigeant dans le privé)</b>						
France	...	...	16,0	20,3	20,5	...
<b>Défi 4 - Changement climatique et énergies</b>						
<b>4.1 Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, indice base 100 en 1990)</b>						
France	99,2	100,6	100,3	92,7	87,9	...
UE28	93,4	91,0	92,0	84,4	80,8	...
<b>4.2 Empreinte carbone de la demande finale nationale (en tonnes par personne)<sup>4</sup></b>						
France	11,1	11,6	12,1 <sup>6</sup>	11,6	...	...
<b>4.3 Énergies renouvelables (en % de la consommation finale d'énergie)</b>						
France	...	...	9,6	12,8	13,6	14,2
UE28	...	...	8,7	12,5	14,3	15,0
<b>Défi 5 - Transports et mobilité durables</b>						
<b>5.1 Consommation totale d'énergie dans les transports en TEP rapportée au PIB (indice base 100 en 1990)</b>						
France	102	96,7	91,1	86,7	84,6	83,6
<b>Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles</b>						
<b>6.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indice base 100 en 1989)</b>						
France, oiseaux généralistes	92	87	114	117	114	111
France, oiseaux habitats agricoles	75	71	69	60	58	55
<b>6.2 Artificialisation des sols (en % du territoire national)</b>						
France	///	///	8,3 <sup>7</sup>	8,9	9,0	9,1
<b>Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques</b>						
<b>7.1 Espérance de vie en bonne santé (en années)</b>						
Hommes	60,0	60,1	62,3	61,8	62,6	...
Femmes	62,4	63,2	64,6	63,4	63,8	...
<b>Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale</b>						
<b>8.1 Pauvreté monétaire (%)<sup>2</sup></b>						
France	14,5 <sup>4</sup>	13,6	13,1	14,1 <sup>5</sup>	13,9	...
UE28	...	...	16,5	16,8	16,6	...
<b>8.2 Taux d'emploi des seniors (travailleurs âgés de 55 à 64 ans, en %)</b>						
France	29,6	29,9	38,5	39,7	44,5	45,6 <sup>3</sup>
UE28	...	...	42,2	46,3	48,7	50,2
<b>8.3 Part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation (en %)</b>						
Hommes	11,1	9,7	11,4	13,9	14,4	14,0
Femmes	16,5	13,4	13,7	14,5	14,0	14,3
<b>Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde</b>						
<b>9.1 Aide publique au développement (en % du revenu national brut)</b>						
France	0,55	0,30	0,47	0,50	0,45	0,41
UE28	...	...	0,42	0,44	0,39	0,41
<b>Contexte économique et social</b>						
<b>0.11 PIB par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>						
France	///	2,5 <sup>1</sup>	0,8	1,5	-0,1	-0,2
UE28	///	2,7 <sup>1</sup>	1,6	1,8	-0,7	-0,2
<b>0.12 Revenu national net par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)</b>						
France	///	3,5 <sup>1</sup>	0,9	1,9	-1,3	0,0
<b>0.21 Taux de chômage (en %)</b>						
France métropolitaine	9,6	8,1	8,5	8,9	9,4	9,8
UE28	///	8,9	9,0	9,6	10,5	10,9
<b>0.21 Taux de sous-emploi (en %)</b>						
France métropolitaine	6,1	5,9	5,1	6,8	6,1	6,5
<b>0.3 Distribution des revenus</b>						
France métropolitaine : rapport des niveaux de vie moyens						
des déciles extrêmes	6,20 <sup>4</sup>	6,27	6,53	7,22 <sup>5</sup>	7,32 <sup>5</sup>	...
France métropolitaine : rapport interdécile des niveaux de vie (D9/D1)	3,51 <sup>4</sup>	3,50	3,35	3,48 <sup>3</sup>	3,53 <sup>5</sup>	...
<b>0.4 Taux de fécondité</b>						
France	1,73	1,89	1,94	2,03	2,01	1,99
UE28	...	1,48	1,51	1,61	1,58 <sup>3</sup>	...

1. Taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000.

2. Voir *annexe Glossaire*.

3. Rupture de série.

4. Donnée relative à 1996.

5. À partir de 2010, les estimations des revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine.

6. Relatif à 2007.

7. Relatif à 2008.

Note : les séries relatives à certains indicateurs ont été mises à jour avec un PIB exprimé désormais en base 2010.

Sources : Insee ; SOeS, tableau de bord de la stratégie nationale de développement durable ; Eurostat.